

LE

# FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

**FEVRIER**

SOMMAIRE

LE FRATRICIDE ( <i>Suite</i> ).....	Le Vicomte Walsh.
PARESSE ET TRAVAIL.....	F. A. H. La Rue.
ÉTUDES CLASSIQUES.....	Rév. M. Raymond.
CHRONIQUE.....	E. Gérin.
VARIÉTÉS.....	

QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"

Rue de la Montagne, Basse-Ville

1866

— Allons, cria-t-il, revenez, et ne tremblez plus; et parlant ainsi, il avait ouvert la porte; mais aucun ne se présentait pour entrer dans la galerie; tous les quatre étaient serrés les uns contre les autres et se tenaient dans l'embrasure d'une fenêtre; pas un n'osait avancer.

— Poltrons que vous êtes, ajouta l'ancien serviteur, vous voyez bien qu'il ne m'est pas arrivé de mal, et cependant j'étais seul; de quoi avez-vous peur?

— De nous damner, répondit un des ouvriers.

— De vous damner? et comment? demanda Humfroy.

— En conversant avec un envoyé de l'enfer, repliqua le paysan; nous avons entendu l'esprit vous dire: *Dieu m'a jugé!!!*

— La peur vous trouble la cervelle, ce que vous venez de voir n'est pas un revenant.

— C'est donc Satan lui-même?

— Pas davantage.

— Qui était-ce donc?

— Je ne puis vous le dire.

— Ah! ah! s'écrièrent-ils tous à la fois, vous le voyez bien, il ne peut pas nous le dire: si c'était quelqu'un du château il nous le dirait.

— Maître Humfroy, ajouta le domestique, vous vous trahissez vous-même.... et vous êtes encore tout pâle de cette apparition....

— Ne sentez-vous pas une odeur de soufre et de bitume? demanda un des ouvriers.

— Au diable les poltrons! s'écria avec impatience le majordome; et il força ces hommes simples, qui

n'auraient pas tremblé dans une bataille, à rentrer dans la galerie.

Ce ne fut qu'après beaucoup de façons et de lenteur qu'ils se remirent à l'ouvrage ; chaque souffle de vent qui venait à gémir dans les passages leur semblait un soupir ou une plainte de quelques-unes des nombreuses victimes de Gilles de Retz.

Enfin le jour vint peu à peu dissiper les frayeurs des ouvriers ; à mesure que la lumière pénétrait à travers les vitraux colorés, ils reprenaient courage, et avant que l'angélus du matin ne sonnât, leur travail était terminé, et tout rentré dans l'ordre accoutumé.

A six heures, le dressoir (buffet de ce temps-là) était déjà chargé de viandes froides et de fruits, et le prince et ses nobles hôtes debouts et en habits de chasse, mangeaient avec appétit et vidaient gaiment de hautes coupes où le vin d'Anjou brillait à travers les dessins du cristal ciselé.

— Olivier de Méel, dit Gilles de Bretagne, qu'avez-vous donc ce matin ? vous avez l'air pensif et rêveur . . . et vous ne mangez pas ?

— Rien ne vous échappe, très-redouté seigneur, se hâta de dire Arthur de Montauban, vos yeux auxquels on ne peut rien cacher ont deviné la tristesse d'Olivier.

— Par saint Yves, répliqua le prince, s'il est chagrin c'est la première fois de sa vie, et à cause de cela je lui pardonne . . . Mais quel peut être le sujet de son affliction ?

— Noble prince, sous votre toit le chagrin ne peut m'atteindre ; le maréchal de Bretagne plaisante . . .

— Plaisanter ! Dieu m'en garde, je ne joue pas avec le sentiment . . . répondit Arthur, et je ne suis pas seul

à m'être aperçu du changement subit qui s'est opéré dans un des plus aimables caractères....

A ces mots, de Méel s'inclina en souriant et Arthur continua : Hier soir la fête même a perdu de ses attraits.

En effet, dit le prince, tout le monde a remarqué votre absence : de Méel, où étiez-vous donc allé ?

Olivier, embarrassé et ne sachant que répondre, toussa deux ou trois fois.

Et Arthur s'écria : Voilà ce que c'est que de se promener tard sur le bord du lac ; la fraîcheur de la nuit, l'humidité du rivage enrhumement ; le voilà tout malade.

Je bois à sa prompte guérison, ajouta Gilles ; et étendant le bras, il trinqua avec de Méel. Tout le monde l'imita, et le choc des verres retentit dans la salle.

Le son des cors se fit alors entendre dans la cour. A cheval ! à cheval ! dit le prince, et aussitôt tout fut en mouvement ; ce n'était plus l'attirail de la guerre, ni celui des fêtes ; on ne voyait ni l'acier poli des armures, ni le brillant de la soie, ni le luxe des broderies ; les vêtements étaient simples, des justaucorps chamois, des toques noires rattachées sous le menton, des hauts-de-chausses de buffle, des bottes montantes, de long éperons ; tel était l'uniforme de chasse. Le prince, sa cour, les chevaliers et les plus âgés des pages furent bientôt à cheval. Les piqueurs, les varlets retenaient avec peine les chiens dont les voix se mêlaient aux hennissements des coursiers et aux airs de chasse des cors retentissants. Le signal est donné, le prince de Bretagne se retourne du côté de la chambre de Françoise, il l'aperçoit à moitié cachée derrière les

courtines de sa fenêtre, lui fait un signe de la main, et part comme un trait... Le pont-levis résonne sous les pas de son cheval et sous ceux de la foule qui le suit, et ce bruit, ce tumulte joyeux s'affaiblit peu à peu. Les pas des chevaux, la voix des hommes ne se font plus entendre; seulement quelques éclats de trompe parviennent encore jusqu'au château; bientôt même ces sons s'évanouissent et se fondent dans le silence, et Françoise de Dinan, agenouillée dans son oratoire, n'est plus distraite par aucun bruit.

## V I

### LE MOINE.

Restée seule avec ses dames, la princesse de Bretagne ne voulut point aller s'établir dans la grande salle d'apparat; elle préféra passer la matinée dans une chambre voisine de la sienne, dont elle avait fait non son *boudoir* (car les boudoirs n'étaient pas connus alors), mais son *parloir*, nom donné, au quinzième siècle, à ce que nous appelons aujourd'hui *petit salon*.

Ce parloir était situé dans une des tours, et avait une fenêtre en ogive, d'où la vue s'étendait sur le lac; sa forme était ronde; douze colonnes sveltes et effilées sortaient en demi-relief des parois des murs circulaires; du haut de ces piliers gothiques partaient de doubles nervures en saillie, qui, se dessinant en blanc sur les murs d'azur étoilés d'or, se réunissaient toutes au centre de la voûte, où l'écusson des sires de Retz se voyait entouré de banderolles et de lambrequins sculptés.

Françoise avait fait placer dans ce parloir sa biblio-

thèque, composée de quarante ou cinquante volumes ; car, ainsi que nous l'avons déjà dit, cette princesse était une des femmes les plus instruites de son temps, et avait lu la plupart des livres qu'elle possédait. Elle y avait fait apporter aussi ses métiers à broder et ses ouvrages de tapisserie.

Une table de bois de chêne, recouverte d'un tapis à grand ramages, et dont les pieds étaient de petites colonnes torses, se trouvait au milieu de cette rotonde, qui n'était alors éclairée que par un demi-jour venant à travers un rideau de laine violette, ce qui répandait dans cet intérieur quelque chose de grave et de calme.

Le fauteuil sur lequel Françoise était assise, avait un dossier étroit et élevé, et terminé en trèfle ; il était recouvert d'une tapisserie à couleurs vives et variées, et bordée d'une large frange.

Un autre fauteuil, mais beaucoup plus simple, était occupé par une femme de cinquante à soixante ans, Ursule de Goyon, surveillante des filles d'honneur : des tabourets étaient destinés aux nobles damoiselles attachées à la princesse de Bretagne : mais alors elles n'y étaient pas assises, elles se tenaient debout dans l'embrasure de la fenêtre, et parlaient bas d'un fait qui semblait les intéresser beaucoup.

Françoise, un coude appuyé sur la table et la tête penchée sur une de ses mains, avait en face d'elle un vase d'albâtre rempli de roses d'automne et un sablier. Pensive et rêveuse, elle portait tour à tour ses grands yeux noirs des fleurs au sablier et du sablier aux fleurs ; elle se disait :

Les fleurs comme les plaisirs embellissent la vie, mais le temps qui ne s'arrête jamais, fane les fleurs,

dégoûte des plaisirs et emporte nos jours ; ils s'en vont un à un comme ce sable qui tombe... Ses réflexions prenaient cette tournure grave et mélancolique, quand elle s'aperçut qu'une de ses filles d'honneur, Armelle de Beaumanoir, venait de se laisser tomber sur un siège, et que ses compagnes l'entourant lui donnaient des soins et cherchaient à la faire revenir d'un évanouissement. Elle se leva aussitôt, s'approcha d'Armelle, et demanda à quoi l'on attribuait cette subite indisposition.

Yolande de Goulaine, la première des filles d'honneur, et celle que la princesse appelait son amie, répondit : Nous étions à parler de l'apparition de cette nuit, nous racontions ce que les ouvriers disent avoir vu dans la galerie, l'ombre de Tiphaine de Chantocé ; Armelle écoutait, et quand elle a entendu une de nous affirmer qu'Humfroy avait vu le spectre monter l'escalier de la tour et disparaître à la porte de la chambre où elle couche, Armelle alors a changé de visage et est tombé sur ce siège, en disant d'une voix éteinte : *Puisqu'il en est ainsi, je suis perdue.*

—Hâtons-nous de lui faire respirer des sels, dit Françoise de Dinan ; donnons lui de l'air ; ouvrez cette fenêtre, et ensuite nous dissiperons ses folles terreurs. Que veulent dire ces ouvriers avec leur vision ? Mais ce n'est pas l'instant de nous occuper de leur rêve. Secourons cette malheureuse enfant. Comme elle est pâle et froide !

Parlant ainsi, Françoise de Dinan et la dame Ursule de Goyon frottaient les mains et les tempes d'Armelle, toujours évanouie. Au bout de quelques minutes elle reprit connaissance, et sa pâleur fit place à une douce rougeur quand elle se vit presque dans les bras de la

princesse, et secourue par elle. Dans un premier élan de reconnaissance, elle baisa la main qui la soignait avec tant de bonté, et dit : Oh ! vous me pardonnerez, n'est-ce pas, Madame ?—Vous pardonner, mon enfant, et que voulez-vous que je vous pardonne ?

Armelle se remettant un peu, répondit : De n'être pas sortie tout de suite de chez mon auguste maîtresse, quand j'ai senti la première atteinte du mal qui vient de lui causer du trouble et de l'effroi.

—Rassurez-vous, je ne pense qu'à ce que vous avez souffert, repartit Françoise. Et elle la fit conduire à sa chambre en la recommandant aux soins de deux de ses compagnes.

La princesse de Bretagne avait été élevée avec toutes les idées et tout l'esprit de son siècle. Il ne répugnait point à sa raison de croire que la main puissante qui a primitivement donné du *mouvement* et de la *vie au néant* même ne pût redonner pour quelques instants de la vie à la mort. Elle croyait de bonne foi que lorsqu'il importait au salut d'une âme de venir demander des prières aux vivants (qui oublie si vite hélas ! ceux qu'ils ne voient plus), Dieu permettait alors aux morts de se réveiller, de se lever de leurs cercueils, et d'apparaître pour crier à ceux qui les avaient aimés : *Priez pour nous !* ou pour avertir ceux qu'ils aimaient encore, et qui menaient une vie criminelle, de se repentir et de se préparer aux jugements de Dieu.

Françoise, occupée de ce bruit d'apparition répandu dans le château, laissait aller son esprit à ses graves pensées. Un officier de service annonça un religieux du saint ordre du Carmel. Qu'il entre, dit la princesse. Et elle se leva pour recevoir le serviteur de Dieu.



Déjà il était à la porte, debout et les bras croisés sur la poitrine ; il semblait attendre une nouvelle invitation pour avancer et franchir le seuil.

Soyez le bienvenu, mon père, ajouta Françoise, entrez et reposez-vous.

Alors le moine, relevant la tête et étendant la main fit entendre ces mots :

— Que la bénédiction du Tout-Puissant descende sur cette demeure ; que la paix soit avec ses habitants !

— *Ainsi soit-il*, dirent toutes ensemble, la princesse, Ursule de Goyon et les filles d'honneur. Françoise s'était rassise sur son fauteuil. La surveillante avait cédé le sien au révérend père, qui resta un instant muet et immobile, mais qui, se relevant tout à coup dit d'une voix forte mais douce :

— Noble dame, je ne suis point venu vers vous pour prendre du repos ; ceux qui m'ont suivi pour entendre la parole de Dieu sont debout sur la poussière du chemin, haletant de fatigue, de faim et de soif ; et moi, serviteur indigne, je me reposerais ? Non, avant d'y songer, je dois vous redire leurs besoins.

— Ils ne manqueront de rien, répondit avec une douce dignité la princesse de Bretagne. Mon père, rassurez-vous, je vais donner des ordres pour qu'on leur porte à tous du pain et du vin.

— Ils sont nombreux, ajouta la carme.

— Eh bien ! répliqua en souriant Françoise de Dinan, tant mieux, nous aurons plus de prières pour nous, et si nos provisions viennent à manquer, Dieu fera encore une fois le miracle de la multiplication des pains.

— Bien, bien, femme chrétienne, votre espérance, votre foi, votre charité vous sauveront, dit le religieux,

qui, maintenant tranquille sur le sort de ceux qui l'avaient suivi, reprit sa place à une humble distance de la princesse.

Il y eut un instant de silence; Françoise, pour le rompre, voulut donner suite aux pensées qui l'occupaient lorsque le religieux était entré chez elle. Mon père, demanda-t-elle, peut-on, sans offenser Dieu, croire que les morts reviennent quelquefois et apparaissent aux vivants ?

— Et pourquoi y aurait-il du mal à le croire ? répondit d'une voix grave le moine du Carmel. Parce que les lois de la nature veulent que l'homme né de la femme ne vive que peu de jours, et qu'une fois ce peu de jours passés, il soit condamné à dormir la longue nuit du cercueil, est-il mal de croire que celui qui a établi ces lois naturelles y puisse déroger ? Sa bonté autant que sa puissance rendent croyable un grand nombre d'apparitions. Et où serait le mal, où serait la déraison de penser que le vainqueur de la mort lui commande encore ?..... Écoutez : un enfant, privé des caresses de sa mère, des conseils de son père, a grandi seul au milieu des dangers du monde; les passions l'ont séduit, égaré : il va commettre un affreux crime. L'âme de sa mère, cette âme qui aime par delà le tombeau, du séjour qu'elle habite, voit le gouffre prêt à engloutir son enfant.... et elle obtient de Dieu de venir le sauver ; elle reprend sa mortelle dépouille comme une reine qui se revêt de haillons, et elle ne reparait un instant sur la terre que pour montrer le ciel à son fils. Un scélérat s'est fait riche et puissant à force de rapines et de meurtres ; c'est dans le sang qu'il a pris son or ; pour monter à ses superbes palais, il a foulé sous ses pieds les corps de ses victimes..... Enfin, il

possède tout ce que les hommes envient : s'il est heureux après ses mille forfaits, Dieu est-il juste ?

— Non, dit Françoise ; cet homme, le jour au milieu de ses fêtes et la nuit sur sa couche splendide, aura ses remords pour le punir.

— Des remords, s'écria le moine, des remords ! détrompez-vous, il y a des cœurs si bas, si vides, si stériles, qu'un remords même ne peut y naître ; des cœurs semblables à cette terre maudite du désert, où même une épine ne peut croître... A ces hommes-là, Dieu enverra de véritables bourreaux, il permettra à ceux qui sont tombés sous les coups du monstre, de se lever de la terre, de sortir des eaux où ils auront été jetés par lui... Ils reviendront pâles, sanglants, hideux, épouvantables, tels que la mort les aura faits... Ils entoureront sa couche, ils chasseront le repos de ses nuits, la joie de ses fêtes... Quand il voudra chercher l'oubli de lui-même dans le vin des banquets, c'est avec du sang que ses victimes empliront ses coupes d'or...

— Ah ! gardons-nous de rejeter ces croyances salutaires ; gardons-nous de les traiter de folles imaginations. Les livres saints eux-mêmes nous montrent les morts revenant à la lumière pour effrayer ou avertir les vivants ! A la voix de la sorcière d'Endor, Samuel ne brisa-t-il pas les liens du sépulcre, ne vint-il pas dire à Saül :

Demain tu mourras !

Prêtre du Seigneur, j'ai cité la Bible ; fils de ma mère, je redirai mes visions ; je dirai que celle qui a nourri mon enfance, que celle qui m'a donné le premier morceau de pain, est morte faute d'un morceau

de pain, morte de faim à la porte d'un riche ! Je n'avais que six ans et je me le rappellerai jusqu'à mon dernier jour ; j'étais avec elle, couché sur son sein, enveloppé dans ses pauvres haillons ; ma voix se joignait à la sienne pour répéter à tous les passants : Ayez pitié de nous ! ayez pitié de nous !

Personne n'en eut pitié.

Cependant, un morceau de pain noir, peut-être destiné aux chiens, fut jeté par une des fenêtres de la maison en face de laquelle ma mère était couchée la tête appuyée sur une borne ; à la vu de cette grossière nourriture, elle se leva précipitamment, courut la ramasser, et son premier mouvement fut de céder à la faim. Depuis deux jours elle n'avait rien mangé ; mais m'entendant pleurer, elle me donna tout le morceau de pain, en me disant : Prends-le j'ai plus de force que toi.—Hélas ! non, elle n'avait plus de force ; le malheur, la misère, la faim, les avaient toutes épuisées ; le jour était passé, la nuit était venue, la neige tombait, le vent la soufflait sur nous ; pour me réchauffer, ma mère me pressait de plus en plus sur son cœur. En face de nous, nous voyions les fenêtres de la maison du riche toutes brillantes de lumières, nous entendions le son des instruments, nous voyions les femmes magnifiquement parées dansant avec leurs hautes coiffures et leurs plumes ondoyantes.... Le plus simple ornement de leurs somptueuses parures, une perle aurait pu sauver ma mère..... Mais rien, rien ne lui fut donné... et bientôt je sentis que je ne me réchauffais plus contre elle... que son sein était froid... non-seulement du froid de la neige, mais du froid de la mort !... Elle était morte de faim ! Et l'on voudrait que j'eusse des ménagements pour les riches du monde ! et l'on vou-

drait que je ne m'armasse pas de toutes les foudres de l'Évangile contre le luxe des grands ! Non : que ma langue s'attache à mon palais, que mon bras se dessèche avant que je cesse de secourir le pauvre ; ici, partout, toujours je crierai : Riches, Dieu ne vous a donné vos richesses que pour que vous les partagiez avec vos frères dans le besoin. Du fond de sa misérable tombe ma mère s'est souvent levée ; souvent elle m'a apparu pour me commander d'aller devant les rois, les grands et les pontifes plaider la cause de ceux qui n'ont pas de pain. Pour lui obéir, je parcours la France, je parcourrai le monde, j'irai à Rome. Là, comme ici, je crierai anathème contre l'avarice ! anathème contre les folles et somptueuses parures ! anathème contre celui qui ne donne pas !

Parlant ainsi, Thomas Connecte (car c'était lui) s'était levé de son siège ; il ne semblait plus le même homme ; il avait grandi avec son discours ; ses yeux, ordinairement baissés, brillaient et lançaient des éclairs. En commençant, sa voix avait été grave et voilée ; quand il avait redit les derniers moments de sa mère, des larmes intérieures s'étaient mêlées à ses paroles ; mais sa voix éclata comme le tonnerre quand il s'écria :

“ Elle est morte de faim !.... et l'on voudrait que j'eusse des ménagements pour les riches du monde ! et l'on voudrait que je ne m'armasse pas de toutes les foudres de l'Évangile contre le luxe des grands ! ”

En entendant le religieux plaider avec tant de chaleur la cause des pauvres, Françoise avait été fortement émue ; son cœur n'avait pas eu besoin de l'image d'une mère mourant de faim pour être attendrie ; mais cette idée qu'un morceau de pain pouvait sauver la vie d'un malheureux la frappa. Ah ! s'écia-t-elle, que personne

ne manque du nécessaire !... Mon père prenez ce bracelet et ces pendants d'oreilles, prenez et vendez-les pour secourir ceux qui ont faim. Et disant ces paroles elle offrit au religieux les bijoux qu'elle venait de détacher de sa parure. Ursule de Goyon et les quatre demoiselles d'honneur suivirent l'exemple de la princesse, et toutes apportèrent à l'ami des pauvres, ou des agrafes d'or, ou des bagues brillantes de pierreries.

Thomas Connecte, rayonnant d'une sainte joie, jouissait de son triomphe : Femmes, dit-il, vous n'êtes jamais si belles que lorsque vous êtes charitables ; que le Seigneur vous tienne à l'ombre de ses ailes, et que la paix d'en haut règne dans cette demeure ; adieu, au nom de Jésus-Christ, le père des pauvres, je vous bénis ; et il s'éloigna.

Les disciples qui suivaient alors ses pas, étaient au nombre de plus de trois cents, rassemblés sur l'esplanade en face du château ; Humfroy, par ordre de sa maîtresse, leur distribuait du pain et du vin, et ces pauvres gens assis sur la pelouse mangeaient et buvaient en donnant des louanges à celle qui les nourrissait. Le religieux arriva parmi eux ; à sa vue, par respect ils se levèrent tous, et le Carme les fit rasseoir, en leur disant : Chrétiens, reposez-vous et mangez le pain d'aujourd'hui, vous l'avez demandé au Seigneur, et le Seigneur vous l'a donné.

Le luxe même vous cède quelques-uns de ses brillants atours ; voyez ces bracelets d'or, ces bijoux, ces pierreries, les nobles dames qui habitent ce château me les ont donnés pour vous : mes frères prions pour elles.

A l'instant, toute la multitude tomba à genoux, et récita à haute voix trois *Pater* et trois *Ave* ; cette prière de la reconnaissance achevée, ceux qui venaient de la

dire restaient par groupes sur l'esplanade et obstruaient le pont et l'entrée du château.

Dans ce moment le Prince de Bretagne avec sa suite revint de la chasse ; à son front obscurci, au froncement de ses sourcils, on voyait que la chasse n'avait pas été heureuse ; les chevaux étaient couverts d'écume et de boue ; les chiens haletants de fatigue ne donnaient plus de voix, les habits des chasseurs en désordre dégouttaient de pluie : tout étaient bien différent du départ, si gai et si animé.

Arrivé à la tête du pont, Gilles ne put avancer à cause de la foule.

Que signifie ceci ? s'écria-t-il ; et cédant à un mouvement d'impatience, il piqua des deux et se fit faire place un peu rudement ; son cheval dans son élan renversa un vieillard.

Thomas Connecte à cette vue s'élança entre le cheval du prince et le vieillard tombé, et étendant les bras, dit d'une voix forte : Arrêtez ! n'avancez pas !

— Qui est-ce qui m'arrête ainsi, demanda Gilles, qui ose me barrer le chemin ?

— Moi, répondit le religieux ; moi, frère Thomas, très-indigne serviteur de Dieu.

— Que faites-vous ici ?

— Je cherche, seigneur à vous éviter le remords d'avoir écrasé un vieillard.

— Que veulent tous ces hommes en haillons, que viennent-ils chercher ?

— Du pain.

— Et vous, révérend père, que faites-vous avec cette bande de mendiants ?

Mon devoir.

— Votre devoir est de prier dans votre cloître, et non de parcourir les campagnes avec ces fainéants.

— Mon devoir est de demander le pain de la charité pour ceux qui me suivent afin d'entendre la parole de vie ; mon devoir est de répéter aux grands, de rappeler aux princes, qu'ils ne doivent pas mépriser les pauvres de Jésus-Christ : car il n'y a point de grandeur si éblouissante qui ne puisse s'éclipser, point de puissance si bien établie qui ne puisse crouler ; aujourd'hui vous êtes riche, demain vous pouvez être pauvre ; aujourd'hui vous foulez le pain de l'aumône à vos pieds, vous renversez celui qui le demande, et demain peut-être vous crierez du pain ! du pain !... pour l'amour de Dieu, un morceau de pain !

— Sais-tu bien à qui tu parles ainsi, s'écria avec colère Jean Hingant, qui se trouvait auprès du prince.

— Je sais au nom de qui je parle, répliqua le moine, et cela me suffit. Je sais que c'est Dieu qui m'envoie, et pour remplir ma mission je ne m'enquiers pas quel est l'homme que je rencontre.

— L'homme que tu oses arrêter ainsi, repartit avec feu Jean Hingant, est le très-redouté prince Gilles de Bretagne.

— Eh bien ! j'en rends grâce au ciel, car je n'ai qu'à le bénir. Cette foule de pauvres vient d'être nourrie et secourue par sa noble épouse. Que les bénédictions que nous avons appelées sur la tête de Françoise de Dinan tombent aussi sur celle de Gilles de Bretagne.

— *Amen*, dit le prince... Et inclinant légèrement la tête, il passa près du moine et rentra au château. Mais



quelque chose d'étrange se passait au dedans de lui. Et ces paroles : Aujourd'hui vous êtes riche, demain vous pourrez être pauvre ; aujourd'hui vous foulez aux pieds le pain de l'aumône, et demain peut-être, crierez-vous du pain ! du pain ! Ces paroles du religieux retentissaient à ses oreilles et pesaient sur son cœur comme un pressentiment.

## VII

### LIMITES.

En entendant le bruit des chevaux dans la cour, Françoise était venue sur le perron au-devant de son époux. Un regard lui suffit pour deviner qu'il s'était passé quelque chose à la chasse qui l'avait contrarié. Elle ne lui fit aucune question, mais elle redoubla de soins auprès de lui. Elle-même voulut essayer sa brune chevelure avec des linges chauds et parfumés. Ses mains si douces et si blanches étaient non-seulement adroites, mais encore carressantes en rendant tous ces soins. Gilles en éprouvait de la reconnaissance, mais il les recevait en silence et avec tristesse. Seulement il prit une de ses mains qui venaient d'attacher sa fraise dentelée, la baisa avec amour ; et sa toilette étant finie, il descendit au salon avec la princesse.

Le repas fut grave et silencieux. Chez les princes pour être gai on attend leur sourire, et quand il ne vient pas, tout reste triste et froid comme un jour sans soleil. A table un hasard amena la conversation sur la chasse du matin. En face du prince, il y avait un plat de

venaison. En en offrant au maréchal de Bretagne, Gilles dit : Arthur, ne me refuse pas, car ce plat deviendra rare ici, si toutes nos chasses ressemblent à celle d'aujourd'hui.

— Seigneur, répondit Montauban, nous ne serons pas toujours aussi malheureux que ce matin. Plusieurs de vos vassaux m'ont assuré que vos forêts contenaient beaucoup de cerfs et de chevreuils.

— *Mes forêts*, répartit avec amertume le prince, est-ce par ironie que vous vous servez de ce mot ? Quelques bouquets de bois, voilà les forêts que mon frère, *votre maître*, me laisse. Et en supposant qu'il y eût quelques cerfs dans ce bois, comment pourrais-je chasser ? ces poteaux aux armes d'Anjou ne me cernent-ils pas de toutes parts ?

— Mais le prince de Bretagne n'aurait qu'à dire un mot, ajouta le maréchal, et une permission de chasse sur les domaines d'Anjou suivrait de près son désir.

— Un prince de Bretagne aime à accorder ce qu'on lui demande ; mais il lui faut du temps pour se résigner à solliciter. Maréchal, vous pouvez dire au duc, mon frère, que je ne suis pas encore descendu jusque-là.

— Le duc, mon maître, est convaincu d'avance que le prince Gilles ne descendra jamais au-dessous de son rang.

— Par saint Yves, si je ne déchois pas, ce ne sera pas à lui que je le devrai. S'il avait pu me déshériter des sentiments que je tiens de mon père, comme il a su me déshériter de l'apanage qui aurait dû me revenir, je serais aujourd'hui indigne de moi, et peut-être digne de lui.

— Très-redouté seigneur.... je ne puis avec convenance entendre accuser d'injustice...

— Ce que vous ne pouvez faire *avec convenance*, Montauban ! dit le prince avec vivacité, c'est de vouloir donner des leçons ici... vous paraissez oublier où vous êtes, et qui je suis.

— Je n'ai point oublié *que je suis* chez un prince qui m'appela longtemps son ami, et qui pouvait en toute assurance me donner ce nom, puisque pour le suivre, j'avais osé m'exposer au mécontentement de mon seigneur et maître, messire le duc de Bretagne...

— Quoi ! mon frère m'en veut-il donc tant, que ce soit encourir sa colère que de s'attacher à moi pour quelques jours ? Ah ! s'il en est ainsi, ajouta Gilles avec émotion, partez, partez tous, vous qui m'avez donné quelques signes d'intérêt ; partez, je ne veux porter malheur à personne ! Arthur, pense à ton bâton de maréchal... va rejoindre ton souverain, et comme je t'ai longtemps appelé mon ami, tiens, voilà ma main en signe de reconnaissance pour ce que tu as fait en me suivant, et en signe d'adieu pour l'avenir...

A ces mots, le maréchal de Bretagne se leva, prit la main du prince, la porta vivement à ses lèvres en disant : Oh ! seigneur, je défie l'avenir, il ne changera rien à mes sentiments pour vous, ils seront toujours les mêmes ; et comme il prononçait ces paroles, il jeta un regard à Olivier de Méel qui était en face lui : ce regard fut compris par celui auquel il s'adressait. Le reste des nobles convives était en général fort ému ; à l'exception de trois ou quatre d'entre eux, tous avaient les yeux mouillés de larmes, car ceux du prince n'étaient point restés secs, quand il s'était écrié : *Partez, partez,*

*vous tous qui m'avez donné quelques signes d'intérêt, partez, je ne veux porter malheur à personne !*

Françoise avait remarqué l'empressement qu'Arthur avait mis à baiser la main de son époux, et à l'assurer d'un constant dévouement ; pour la première fois depuis longtemps elle avait trouvé l'accent de la vérité à ses paroles : elle lui sut gré de cet élan d'amitié, et pour l'en récompenser, elle qui évitait toute occasion de causer avec Arthur, ce soir-là, fut pour lui pleine d'amabilité.

Elle s'informa de ce qui était arrivé à la chasse, et lui dit : Je n'ai point osé demander au prince la cause du nuage que j'ai vu sur sa figure à son retour au château, j'ai craint de rendre ce nuage encore plus sombre en faisant d'indiscrètes questions ; mais vous, maréchal, qui aimez tant votre noble ami, la peine qu'il a ressentie, les contrariétés qu'il a éprouvées, vous avez dû les éprouver et les ressentir, racontez-moi ce qui s'est passé.

Le maréchal de Bretagne redit alors que le commencement de la chasse avait été gai et heureux, et que les *brisées* avaient été faites à merveille dans un bois peu éloigné du château : on y avait fait lever un superbe animal marquant quatorze, jamais les chiens n'avaient montré plus d'ardeur, les piqueurs d'habileté, mais le bois ayant très peu d'étendue, bientôt le cerf en avait promptement débouché et s'était élancé dans les champs ; que les chasseurs animés n'avaient tenu compte ni des haies, ni des clôtures, ni même des poteaux aux armes d'Anjou ; qu'ils poursuivaient l'animal avec l'espoir de le voir bientôt aux abois, lorsque les gardes des domaines du comte d'Anjou, au nom de leur maître, s'étaient montrés tout à coup et

avaient mis fin à la chasse, en empêchant de poursuivre l'animal sur les terres de leur suzerain. Dans le premier moment, ajouta le maréchal, nous voulûmes passer outre, il est si difficile d'arrêter des chasseurs emportés par le plaisir et l'ardeur ; mais le prince, tout animé qu'il était lui-même, ordonna de rompre et de rebrousser chemin ; pour donner cet ordre il s'était fait violence, je le remarquai alors, son regard peignait tout ce qu'il éprouvait. En se rapprochant de moi, il me dit : Eh bien ! je n'aurai même pas le plaisir de la chasse, ce plaisir que l'on accorde aux princes tombés de la puissance, pour les empêcher de regretter leurs états perdus ; oh ! Arthur ! Arthur, où sont mes landes de Bretagne ? là l'espace et l'immensité étaient devant moi, et personne n'osait me dire : *Tu n'iras pas plus loin !*

— Ah ! je conçois ce qu'il éprouve, je sens ce qu'il a dû ressentir, dit Françoise, il faut redoubler de soins pour lui faire oublier ce qu'il a perdu, pour lui cacher le peu qu'il possède.

— Et pourquoi prendre ce soin, madame, pourquoi vouloir l'accoutumer à la résignation ? le frère d'un duc de Bretagne, d'un souverain qui marche l'égal des rois, n'aura-t-il pas le droit de se plaindre, quand on le réduit à n'être que le modeste seigneur d'Ingrande et de Chantocé ?

— Mais, sire Arthur, ne venez-vous pas de dire que vous ne pouviez avec convenance, entendre accuser d'injustice notre frère et votre maître, le duc François Ier ?

— Oui, sans doute, je l'ai dit, et je le redirai encore, et plus je veux servir les intérêts du prince, votre auguste époux, plus j'affecterai de ne pas désapprouver

la conduite qui a été tenue envers lui ; ma langue souvent contrariera mon cœur, mais c'est ainsi qu'il faut agir quand on parle devant des hommes qui ne sont pas tous aussi dévoués que nous-mêmes.

— Eh quoi ! repliqua avec inquiétude la princesse, est-ce qu'ici nous ne sommes pas entourés de nos amis ? Suit-on dans l'exil ceux que l'on n'aime pas ?

— Oui, répondit Arthur, oui quand on veut les perdre... Et en prononçant ces paroles quelque chose de satanique brilla comme un éclair dans son regard ; mais bientôt ses yeux reprirent leur expression habituelle, et il continua ainsi :

— Il ne faut pas, très-haute et très-puissante dame, multiplier ici les amusements et les fêtes ; croyez-moi, laissez pour quelque temps l'ennui peser sur les journées du prince : pour sortir de sa position, il faut qu'il s'en irrite. S'il souffre avec patience cet éloignement de son pays natal, je connais le duc François, il ne mettra pas d'ici longtemps un terme à l'exil, il croira qu'il est fort parce qu'on lui obéit sans se plaindre ; au contraire, si la plainte est vive et haute, il se croira faible et il rappellera son frère : la timidité de Jean V se retrouve souvent dans son héritier.

— Je vous en crois, maréchal, et vous remercie de vos conseils. Je me souviendrai de la ballade du troubadour, qui a pour refrain :

Les derniers biens des malheureux  
Sont la *plainte* avec l'*espérance*.

Nous nous *plaindrons* et nous *espérerons* ; mais quand vous allez être à la cour de Bretagne, quand vous serez auprès du prince régnant penserez-vous au prince

exilé ? Confident de François 1er, resterez-vous l'ami de son frère ? entre les deux, pour qui serez-vous ?

— Ah ! madame ! dit Arthur de Montauban, je vous prouverai que ce n'est pas moi qui ai oublié une devise dont vous vous souvenez peut-être, et que je porte encore,

A un seul.

— Quand mon noble père m'ordonna de vous remettre le gage qui porte cette devise, j'avais droit de le donner, répondit d'un air digne et sévère la princesse de Bretagne alors j'étais à moi ; aujourd'hui je suis à un autre, et il y a déloyauté à un chevalier à agir comme vous venez de le faire. Vous êtes discourtois pour moi, et félon pour le prince. Vous me prouvez, maréchal, que je me suis trompée deux fois : la première, quand au château de Dinan je reçus votre hommage ; la seconde, quand tout à l'heure je viens de vous montrer un instant de confiance. Adieu. Je ne me tromperai plus. Et elle s'éloigna avec un air de mépris.

## VIII

### LA NUIT.

Pour hâter la fin d'une journée qui lui avait été pénible, le prince de Bretagne se retira de bonne heure dans ses appartements. Alors on commença à parler plus haut dans le salon qu'il venait de quitter. Jusqu'à son départ la conversation avait été nulle, on n'avait fait qu'échanger quelques mots à voix basse ;

la galanterie même avait été muette, et les damoiselles d'honneur travaillant toutes à une tapisserie commencée par la princesse n'avaient point vu les chevaliers et les pages venir deviser avec elles. Quand Françoise se leva pour sortir, toutes, à un signe donné par leur surveillante, replièrent leur ouvrage et suivirent leur auguste maîtresse. Quand le salon fut ainsi déserté par les femmes, Olivier de Méeel dit d'un ton d'ennui : Parbleu ! il faut l'avouer, voilà une vie bien amusante ; notre soirée vaut notre matinée : une chasse manquée et un salon sans femmes. Il n'y a pas une heure que le *couvre-feu* a sonné pour les bons habitants de Chantocé... et nous voilà déjà réduits à faire comme eux, à nous aller coucher.

— Et pourquoi donc se retirer sitôt ? demanda Jean Hingant ; si nous n'avons plus de gentilles dames, n'avons nous pas des cartes, et ce plaisir inventé pour un roi, ne peut-il nous convenir ?

— Tu as raison, Hingant, répliqua Olivier, les cartes n'amuse pas seulement ceux qui ont perdu l'esprit ; ce jeu frivole en apparence offre encore de grandes moralités et des leçons de sagesse.

— Et c'est pour cela que tu l'aimes, dit Arthur de Montauban en appuyant sa main sur l'épaule de son ami.

— Oui, maréchal ; quand je puis unir la sagesse avec le plaisir, je n'ai point à hésiter, je les prends tous deux ensemble.

— Mais quand la sagesse vient seul...

— J'écoute sa voix, si je n'ai pas de tentateur auprès de moi : en disant ces derniers mots, Olivier de Méeel sourit en regardant Arthur.



— Eh bien ! commençons ce cours de moralité et de sagesse, dit le maréchal, en s'essayant auprès du sire de Méel. Je me rappelle avoir joué avec les premières cartes qui furent offertes au roi Charles VI de douloureuse mémoire.... Ah ! c'était grand'pitié de voir ce royal insensé venir s'asseoir à ce jeu inventé pour lui. Il y passait des heures entières. La reine aimait à l'y voir pendant qu'elle trafiquait de la France avec les Anglais. Quand le hasard lui donnait des *rois* dans son jeu, il disait : *Voilà des cartes de malheur ; les rois sont si à plaindre ! ils voudraient faire le bonheur de leurs peuples, et ils ne le peuvent pas.* Et quand il parlait ainsi, le pauvre Charles portait la main à son front brûlant, et ses yeux fixes laissaient échapper des larmes qui se mêlaient souvent à un sourire sans cause.

Mais ceci n'est pas propre à nous égayer ; commençons le jeu, ajouta Arthur. Et bientôt l'argent et l'or brillèrent sur la table auprès de quelques-uns des joueurs ; de Méel n'était pas du nombre des heureux. Allons, dit-il, les jeux nouveaux ne me vont pas aussi bien que les modes nouvelles ; Hingant, toi qui tiens aux choses des temps passés, veux-tu jouer à la *mourre* ? Ce noble délassement est digne de toi ; on dit que les Gaulois l'ont appris des Romains...

— Que dites-vous, seigneur ? ce jeu a une bien plus haute origine, et je vais vous prouver...

— Pas ce soir ; je n'ai pas le temps de t'entendre ; je n'ai que celui de jouer avec toi pour regagner l'argent que je viens de perdre à ce jeu d'insensés.

Et tous les deux, en face l'un de l'autre, se mirent à jouer à ce jeu qui fut probablement le premier de tous les jeux de hasard. Il consistait pour un des joueurs à élever les mains, à les entr'ouvrir très-rapidement et

à montrer avec une extrême vivacité deux, trois, quatre ou huit doigts à son adversaire, qui devait dans ce mouvement rapide deviner combien de doigts lui avaient été montrés. Ce jeu tout primitif, comme on voit, n'exigeait aucun apprêt, ni dés, ni cornets, ni cartes, mais demandait une grande bonne foi; aussi, dans ce vieux temps, disait-on d'un honnête homme : *On peut avoir fiance en lui ; il ne triche pas à la mourre.*

Dans les camps, après les exercices, et les manœuvres, les soldats dans leurs instants de repos, recouraient à ce passe-temps ; les villageois s'en amusaient aussi, et nous voyons que malgré l'invention des cartes, il existait encore dans les salons des grands.

Hingant, trésorier du duc François, ne s'occupait pas seulement de finances ; il affichait un grand amour pour tout ce qui était antique : quoique financier, c'était un des érudits de la cour de Bretagne. On avait été étonné de le voir s'attacher au prince en disgrâce et quitter l'emploi lucratif qu'il exerçait auprès du duc régnant, et l'on aurait eu de la peine à s'expliquer cette conduite, si l'on n'avait su que Jean Hingant avait une grande habitude d'*observation*, et que le duc François 1er devait désirer avoir un correspondant secret et fidèle auprès de son frère malheureux et mécontent.

Olivier de Méel et les grands seigneurs de la cour étaient familiers avec Hingant ; mais de cette familiarité qui tombe d'en haut, que l'on accorde comme un honneur et qui pèse comme une offense sur les cœurs élevés : lui ne s'en choquait pas. Au contraire, il était fier de ce qui aurait dû l'humilier ; rien n'était plaisant à voir, comme cet homme de cinquante ans, lourd, gros et gauche, se démenant, s'agitant avec vivacité, levant et abaissant les bras, entr'ouvrant les mains et riant

d'un rire grossier quand Olivier venait à se tromper. Celui-ci, jeune, svelte, élégant, avait autant de grâce et de légèreté dans ses mouvements que son adversaire mettait de disgrâce et de gaucherie dans les siens. Sur le visage du financier on voyait la joie du gain et le chagrin de la perte ; dans les traits de l'homme de cour on ne lisait rien de pareil ! il perdait, et au lieu de se plaindre, il se vengeait du bonheur de Jean Hingant par quelques plaisanteries sur les gens de finances, et l'homme à argent s'en consolait en voyant les écus qu'il gagnait.

Le maréchal de Bretagne, ennuyé des cartes, se leva, et s'approchant du trésorier qui amoncelait l'or et l'argent que de Méel venait de perdre, il lui dit : Vous gagnez, maître trésorier, j'en suis fâché, très-fâché.

— Et pourquoi, monseigneur ? lui demanda Hingant.

— Je vous le dirai, répondit Montauban. Et élevant la voix, il ajouta : Olivier de Méel, Pierre la Rose, et vous Hingant, j'ai à vous parler ce soir ; je monte chez moi. Et frappant du pied près de la porte, deux valets de service, avec des flambeaux, le conduisirent à sa chambre. Olivier de Méel, le trésorier maître Hingant, et Pierre la Rose, secrétaire du prince Gilles, le suivirent.

Après leur sortie du salon, les autres seigneurs et gentilshommes, hôtes ou officiers du prince, ne tardèrent pas à se retirer dans leurs chambres, et bientôt tout fut silencieux au château.

Mais tout n'y dormait pas. L'amour-propre froissé d'un côté, le désir de vengeance de l'autre, tenaient éveillés et Gilles, qui commençait à sentir le poids de

sa disgrâce, et Arthur, qui de plus en plus brûlait du désir de se venger de Françoise de Dinan.

Gilles avait été pressé de se retrouver avec Françoise. Lorsque quelque peine est pesante sur le cœur, on sent un tel besoin d'être seul avec l'ami qui nous comprend et nous console ! Les étrangers ne font que rendre plus lourd le poids qui nous oppresse ; devant eux le chagrin ne respire pas à l'aise. A la douleur il faut la solitude et l'amitié, comme à la maladie il faut l'air et le soleil.

Après avoir quitté la grande salle, les deux augustes époux étaient allés s'asseoir sur une galerie qui surmontait le haut donjon du château. Là, ils savouraient ensemble le calme et la douceur d'une belle nuit d'automne. La lune brillait au firmament, l'azur du ciel n'était voilé par aucun nuage, et le souffle du zéphir, embaumé du parfum des fleurs, était si doux qu'il courbait à peine les hautes herbes qui croissent sur les vieilles murailles. Le lac au-dessous d'eux ressemblait à une longue nappe d'argent ; un de ses bords était recouvert d'ombre, et l'autre tout resplendissant de clarté. Gilles de Bretagne fit remarquer cet effet de lumière à Françoise, en lui disant : Amie, c'est de même dans la vie, le bonheur nous fait briller un instant, et puis l'ombre s'étend sur nous, nous recouvre, et l'on ne parle plus de nous. J'ai eu mon moment de lumière. La Bretagne et l'Angleterre m'ont vu. Au lieu d'être enfermé dans ce castel, je pourrais tenir l'épée de connétable auprès du roi Henri ; mais un fils du duc de Bretagne ne devait-il pas refuser un honneur étranger ? Cette épée eût été peu glorieuse dans mes mains, car elle ne m'eût pas été donné par mon pays

En la refusant j'ai fait mon devoir; vois comme je suis récompensé.

— Noble et bien-aimé seigneur, répondit la princesse d'une voix caressante, oui, vous êtes récompensé de ce que vous avez fait. Aujourd'hui dans l'exil vous avez votre récompense avec vous. Ceux qui vous ont dépossédé de votre héritage ne pourront vous enlever la conscience d'avoir fait ce que vous deviez. Laissez-les sur leur trône avec le souvenir de leur déloyauté, et nous, conservons la mémoire du passé. Vous me montrez ces côteaux tout resplendissants de lumière, et ces collines ensevelies dans l'ombre, et vous les comparez à la vie. Ami, vous avez raison, cela ressemble à la faveur et à la disgrâce, à la gloire et à l'oubli. Mais dites-moi, y a-t-il plus de bonheur sous ces rayons de clarté que sous l'ombre de ce nuage? Voyez, les chaumières s'élèvent également des deux côtés des arbres, des deux côtés il y a aussi de la peine et de la joie. Ah! je crois que le bonheur peut être partout, partout où je serai avec vous.

— Et moi, s'écria le prince, je maudis l'obscurité quand je possède un diamant pareil à toi. C'est près du trône que je voudrais te montrer à la Bretagne ravie. En t'épousant, ne t'avais-je pas promis un rang élevé, une cour brillante, des plaisirs et des honneurs? Et que t'ai-je donné? l'obscurité de l'exil et les ennuis de la médiocrité? Le cœur noble s'indigne, se révolte et repousse l'infortune qui n'aurait pu l'épouvanter si elle n'avait menacé que lui.

— Vous seriez donc moins malheureux si vous étiez seul? demanda la fille du comte de Dinan.

— Oh! non, je serais bien plus à plaindre, mais ma disgrâce me semblerait plus facile à supporter si elle

ne te frappait pas... je suis fort pour souffrir mais faible quand tu souffres...

— Et moi, je suis loin de souffrir de ce que vous appelez un malheur... je ne vois plus, je ne partage plus les fêtes de la cour de Nantes ; mais ici, seigneur, je vous vois bien davantage, vous êtes bien plus mien dans cette solitude que dans l'agitation des affaires et des plaisirs ; c'est pour vous que je désire votre rappel en Bretagne... mais pour moi j'y perdrais peut-être...

— Quoi ! lorsque tu seras la première ? car ta beauté éclipsera celle d'Isabelle d'Écosse : sa couronne ducale ne la pare pas autant que la nature t'a parée ; l'orgueilleuse femme de mon frère sera jalouse de tes attraits, et François sur son trône, François qui m'a dépouillé, sera forcé de dire : Mon frère est plus heureux que moi ! Ah ! douce amie, il y a grand plaisir dans pareille vengeance, et je te l'avoue, j'en suis bien altéré.

— Eh bien ! il faut vous plaindre encore, très-redouté seigneur, il faut faire entendre au duc François vos justes réclamations, les droits du sang, les droits de votre rang ne peuvent être toujours méconnus, faites valoir les uns et les autres ; votre oncle Arthur de Richemont les appuiera, la voix du connétable de France est puissante à la cour de François 1er, et vous savez combien il vous aime... Un ami de votre frère me disait : *Il faut que la plainte du prince Gilles soit vive et haute, alors le duc François se croira faible, et il le rappellera ; la timidité de Jean V se retrouve dans son héritier.*

— Plût à Dieu qu'il eût quelque chose de mon père ! dit le prince Gilles en se levant : mais les défauts de Jean V feraient les vertus de François 1er ; enfin, je suivrai les avis que l'on me donne, je romprai le silence

que je gardais par fierté, je ne veux pas qu'il croie à ma résignation ; le lion tombé dans le piège ne se tait pas, il rugit, son cri porte l'épouvante au loin, et fait trembler celui qui a creusé sa fosse.

Françoise s'était levée en même temps que le prince : du banc de pierre où ils étaient restés longtemps assis appuyés sur les créneaux, ils regardaient les campagnes au-dessous d'eux. Tout à coup le beffroi sonna minuit, Françoise tressaillit involontairement et se rapprocha de Gilles. Dans un champ de l'autre côté du pont-levis, à l'endroit où le coteau s'arrondit en croupe et descend vers le lac, ils aperçurent une vapeur bleuâtre sortir de la bruyère ; la nuit était si calme que ce léger nuage n'était poussé ni à droite, ni à gauche, il s'élevait droit, et sa transparence était telle, que l'on voyait à travers les pâles rayons de la lune. La princesse le montrant du doigt à son époux, demanda ce que cela pouvait être.

Le feu de quelque pâtre, répondit Gilles ; mais lui-même était étonné de ce qu'il apercevait et regardait avec attention ; aucune flamme ne se montrait, et ce qu'il prenait pour de la fumée continuait à s'élever comme une mobile colonne ; enfin, ils distinguèrent derrière ce nuage et comme à travers un voile diaphane, une figure blanche qui se mouvait lentement, et dont la tête, les bras et tout le corps semblaient enveloppés d'un linceul ; parfois la fumée devenant plus noire et plus épaisse, ce qu'on aurait pris pour un fantôme disparaissait ; mais bientôt le nuage ou la vapeur redevenant transparent, la figure se montrait de nouveau. Françoise tremblait, et Gilles la soutenant de son bras, avait toujours les yeux fixés sur ce qui lui paraissait si extraordinaire. Subitement, la figure blanche

ne fut plus seule, un être moins grand se montra à côté d'elle, et ce qui semblait un fantôme étendant ses longs bras amena sur son sein le nouvel être qui venait d'apparaître, et tous les deux eurent l'air de s'enfoncer en terre ; il ne resta plus que la fumée ou le nuage qui s'évanouit bientôt.

Ah ! s'écria l'épouse du prince de Bretagne, il n'en faut plus douter, les bruits que l'on répand ici ne sont pas mensongers... ce lieu est maudit du ciel, les morts n'y dorment pas en paix ; ce que nous venons de voir présage quelque malheur.

— Ce que nous venons de voir, repartit le prince, a, j'en suis convaincu, une cause très-naturelle ; et pour pouvoir vous l'expliquer je n'attendrai pas le retour du jour ; je vais aller voir le lieu de cette apparition. François, redescendons, rentrez chez vous, et moi avec Humfroy, nous reviendrons tout de suite dissiper des frayeurs indignes de vous.

La princesse, très-émue, obéit et rentra dans ses appartements. Quand Gilles fut seul, il demanda au soldat qui était en faction sur une des tourelles, s'il n'avait rien vu sur le coteau.....

Dieu me garde de mentir, mon très-redouté seigneur, répondit d'une voix tremblante la sentinelle effrayée. J'ai vu de près les ennemis de mon pays et je n'ai pas eu peur..... mais je tremble encore comme la feuille de ce que mes yeux viennent de voir. Mes camarades me l'avaient bien assuré, toutes les nuits l'esprit de cet infâme Prelati, qui tuait des petits enfants pour faire de l'or avec leur sang et leurs ossements brûlés ; toutes les nuits le monstre qui n'a point été enterré en terre sainte revient, et si quelque vivant passe près de lui il



le saisit avec ses longs bras décharnés et l'entraîne dans sa fosse.....

— Contes absurdes que tout cela ! dit Gilles ; tu es un mauvais soldat de trembler ainsi ; et il s'éloigna. Humfroy était couché, le prince ne voulut point le réveiller, il se fit reconnaître des différentes sentinelles, arriva sur le porche, ordonna de lever la herse, passa le pont et se trouva seul sur le coteau. La peur était loin de son cœur, mais il le sentait oppressé ; les mystères de la tombe sont si impénétrables et si solennels, que l'on ne peut y penser sans en être troublé. Après avoir reconnu dans quelle direction il avait vu le nuage et les deux personnages inconnus, il marcha rapidement de ce côté ; arrivé à l'endroit d'où la fumée s'était élevée, il n'y trouva aucune trace de feu ; il regarda, chercha autour de lui ; le terrain lui sembla plane et uni, et cependant il avait vu les deux figures mystérieuses s'enfoncer en terre, et aucune fosse n'était creusée là. Étonné, il chercha encore, et ne pouvant rien découvrir, il reprit le chemin du château. A sa voix la porte se rouvrit ; il y rentra en réfléchissant comment il pourrait effacer les idées superstitieuses de Françoise, lui-même commençait presque à les partager..... Tout préoccupé de cette pensée, il était arrivé à la grande galerie qu'il fallait traverser pour se rendre à sa chambre : il entendit le bruit que faisait quelqu'un en marchant devant lui, il hâta le pas pour connaître celui ou celle qui le précédait, mais il ne put rien voir ; trois fois il demanda : *Qui est là ?* et aucune voix ne répondit ; seulement les pas continuèrent à se faire entendre pendant quelques instants, puis un silence absolu revenant autour de lui, il rentra dans son appartement, où la princesse l'attendait avec de vives inquiétudes.

# CONFÉRENCE

FAITE À LA DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ CASALT,  
PAR F. A. H. LABUE.

Sujet: PARESSE ET TRAVAIL.

Messieurs,

Je viens vous parler ce soir de luttés, de combats; et cependant, je vous l'avouerai sans feintise, mon âme est absolument veuve de tout instinct belliqueux, de toute ardeur militaire. Le fait est que l'idée seule de recevoir en pleine poitrine un boulet de trente-six fait toujours sur mes nerfs l'impression la plus désagréable.

Tout le monde n'est pas de mon avis, je le sais; je sais aussi qu'il en est plus d'un parmi vous qui affectionnent tout particulièrement ce genre d'exercice; mais, là-dessus chacun son goût. Professeur d'hygiène dans cette université, je dois être conséquent avec moi-même, et en fait d'exercices, je n'admets que ceux qui ne violent pas les saines lois de l'hygiène.

- Ainsi donc, je le répète, je ne suis pas du bois dont on fait les héros, et chaque fois qu'il m'est donné de con-

templer un de ces sinistres tableaux sur lesquels sont représentés ces effroyables massacres auxquels on donne le nom de batailles, alors, comme cet excellent homme que vous connaissez tous, et dont je partage amplement l'avis sur ce point, alors je me dis tout piteusement à moi-même : " encore s'il y avait moyen de se sauver ! "

Cette timidité excessive ( donnez-lui un autre nom si vous le voulez, ) vous explique suffisamment pourquoi le grade que j'occupe dans la hiérarchie militaire de mon pays est si modeste. Je ne suis qu'assistant-chirurgien dans mon bataillon, le treizième de milice s'il vous plaît, et de milice *sédentaire* encore, lequel à l'honneur d'obéir aux ordres tout paternels du plus belliqueux colonel qui fût jamais.

Or, en cette qualité d'assistant-chirurgien du treizième, je crois avoir le droit de répéter ce que disait jadis Desgenettes à Bonaparte : " Mon devoir à moi est de guérir les hommes, non de les tuer. " Aussi, chaque fois que j'ai l'honneur de rencontrer mon bouillant colonel je le prie instamment de ne m'appeler sous les armes que le plus tard possible, je m'efforce même de le convaincre que je lui aurai infiniment de reconnaissance s'il ne m'y appelle pas du tout.

Mais, messieurs, il est d'autres combats que ceux dont les péripéties se déroulent en rase campagne, d'autres ennemis que ceux qui nous attendent sur les champs de bataille : ennemis qui n'ont ni canons rayés, ni vaisseaux blindés ; ennemis qui dédaignent les blocus, les sièges, les coups d'épée, et qui, pourtant, nous font subir des défaites mille fois plus désastreuses encore que celles que pourraient nous infliger des ennemis armés jusqu'aux dents. C'est dans le dessein d'opposer une digue aux empiètements d'un de ces forbans

que je viens, ce soir, faire un appel aux armes, susciter, s'il est possible, une ligue nombreuse et puissante.

Vous vous rappelez tous ce que disait à ses soldats un guerrier français au moment de livrer bataille : " Soldats, vous êtes français, voilà l'ennemi ! " Je pourrais me contenter de répéter ces mêmes paroles, si éloquentes dans leur extrême simplicité. Mais, messieurs, si vous êtes soldats, je ne suis pas général et n'ai nulle envie de l'être ; en conséquence, j'irai plus loin, je vous dirai : Cet ennemi contre lequel je viens vous engager à lutter ; il est partout ; sur la terre que nous foulons à nos pieds et dans l'air que nous respirons. Il naît avec nous, nous accompagne sans cesse, dans notre travail comme dans notre repos, à l'étude comme à la table. Il est le chef de ces lions rugissants, qui, suivant le langage énergique de l'Écriture, rôdent sans cesse autour de nous pour nous dévorer, et c'est sur lui que les autres lions, ses confrères, se reposent du soin de veiller à leur place, lorsque, pour une raison ou pour une autre, ils croient devoir prendre un instant congé de nous ; tant ils sont sûrs que leur besogne n'en souffrira pas. Enfin, cet ennemi puissant dont le drapeau flotte partout, et est partout triomphant, sans jamais avoir besoin pour le protéger, ni des murs des forteresses, ni des remparts des citadelles, cet ennemi, vous l'avez deviné, c'est le Haut et Puissant Démon de la Paresse.

En venant vous engager à lutter de toutes forces contre ce belligérant, je me sens d'autant plus à l'aise qu'ayant encore toutes fraîches à la mémoire les éclatantes défaites que tant de fois il m'a fait subir, je suis plus au fait de ses ruses, de sa tactique, de sa stratégie ; d'autant plus à l'aise encore que je trouve

dans cette brillante jeunesse qui m'entoure,—parmi vous, surtout, messieurs de la Société Casault,—une petite armée déjà toute prête, toute disciplinée, toute aguerrie, et habituée depuis longtemps à compter ses victoires par le nombre de ses combats.

Qu'est-ce que la Paresse ?

J'ai cherché à peu-près partout une réponse à cette question. J'ai interrogé les dictionnaires ; et parmi ces derniers, Bescherelle, Bescherelle, l'ami de tout le monde, de ceux, surtout, qui tiennent à avoir une autorité complaisante toujours prête à sanctionner leurs négligences. Je m'attendais de trouver dans Bescherelle une définition comme toutes les autres, définition qui aurait été conçue en ces termes par exemple ou à peu près : “ La paresse est un sentiment.... un penchant..... un vice..... une passion..... qui nous engage.... nous entraîne.... nous porte.... ou nous pousse..... à être paresseux !

Grand a été mon désappointement !

En effet, Bescherelle commence par nous dire que la paresse est un substantif féminin (la seule bonne qualité qu'elle possède à coup sur !) ; ensuite que son origine vient du grec, ce qui indiquerait que la chose, comme le mot, n'était pas inconnue des anciens ; puis arrivé à la définition, il nous dit tout bonnement : “ La Paresse est un des sept péchés capitaux ! ”

Le petit catéchisme l'avait dit avant lui. Sachons gré, néanmoins, à M. Bescherelle, qui a fait deux si gros volumes, d'avoir su, au moins dans cet endroit, apprécier à leur juste valeur les définitions de ce petit livre.

Soit donc, la paresse est un des sept péchés capitaux, mais ce n'est pas tout.

Si l'on veut bien se donner la peine de faire l'énumération des sept péchés capitaux, l'on ne tardera pas à s'apercevoir que la paresse n'est nommée qu'en dernier lieu, qu'elle vient après tous les autres.

Pourquoi cela ? La paresse n'est-elle pas la mère de tous les vices, suivant le proverbe banal que tout le monde connaît ? Or, à tout seigneur, tout honneur, dit un autre proverbe, et pourquoi donc ne pas donner au chef la première place ?

Cette découverte inattendue m'intriguait fortement, lorsqu'un ami, aussi fort sur le cérémonial que sur l'économie politique, est venu me donner la solution de cette difficulté. Il n'y a pas de chef, m'a-t-il dit, parmi les sept péchés capitaux ; chacun d'eux est à la fois chef et sujet. Tout se fait en commun dans cette société ; le bien d'un seul fait le bien de tous, et dès que l'un a gagné un empire, tous les autres partagent également avec le vainqueur, en bons amis, en vrais communistes. Si la douce fraternité, si la bienheureuse égalité existent quelque part, c'est là qu'elles existent ; là est la république démocratique, une et indivisible par excellence. — Ma démocratie a bien été forcée de se rendre à l'évidence de ce raisonnement.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, messieurs, la paresse nait avec nous. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur un de ces berceaux si moelleux, si propres, chefs-d'œuvre de l'amour maternel, et où repose un de ces petits anges, qui sourient aux anges, que Dieu a commis à la garde de ses anges, de cet ange terrestre surtout qu'on appelle la mère. Certes, le ciel a bien fait sa part, mais les démons, eux aussi, n'oublient pas qu'ils ont des droits imprescriptibles sur cette proie facile. Ils veillent, et en attendant qu'ils puissent

tendre le réseau de leurs embûches, la paresse, préposée en sentinelle jalouse, a sa place auprès de ce berceau parfumé. Et à quel autre pourrait-êtré confiée une semblable mission ! Aussi, sur les yeux de ces nourrissons a-t-elle le soin de jeter ses voiles les plus impénétrables, et vous voyez ces jeunes enfants dormir, dormir sans cesse, dormir toujours. Il ne faut rien moins que le sentiment de la souffrance, rien moins que l'aiguillon de la douleur pour disputer à la paresse la possession de son empire.

Souvent les poètes, les littérateurs nous représentent ce sommeil des jeunes enfants comme un sommeil léger, si léger que le moindre bruit, un rien peut l'interrompre. Pure fantaisie ! Le sommeil de l'enfant, d'ordinaire, est très-profond. La paresse ne fait pas les choses à demi, surtout lorsqu'elle a ses coudées franches ; aussi est-ce toujours les sucs les plus concentrés de ses pavots qu'elle a soin de répandre sur les yeux de ces petits. Parfois, vous voyez un doux sourire esfluer leurs lèvres roses, un léger tressaillement rider leur front si pur ; mais ne craignez pas que vos paroles, ne craignez pas qu'un baiser les éveillent.

Nous naissons donc essentiellement paresseux : l'aveu est humiliant, mais qu'y faire ? C'est tellement le cas que le langage maternel, toujours si éloquent, ne croirait pouvoir mieux terminer l'énumération de toutes les bonnes qualités d'un petit enfant que par ces mots qui sont dans la bouche de toutes les mères : " Mon enfant dort toujours ! "

Cependant, messieurs, ce petit enfant va grandir, ses organes vont se développer, ses membres, acquérir de l'ampleur et de la force. Quelques mois à peine auront-ils glissé sur cette petite tête blonde, qu'un surcroît de

vie va faire naître de nouveaux instincts, faire éclore toute une nouvelle existence. A cette torpeur invincible, à cette paresse innée succèdent bientôt un besoin impérieux de mouvements, une activité et une vigueur qui étonnent. Tout entier à ses jeux, tout entier à ses ébats, l'enfant déploie alors dans tous ses actes une telle énergie, une telle âpreté, qu'on en est réduit à se demander comment des organes si frêles et si délicats en apparence peuvent résister à tant d'agitation, à tant de chocs répétés. Evidemment, la paresse ne peut s'accommoder d'un tel dévergondage de mouvements, évidemment elle est détrônée. Détrompons-nous; elle ne fait que changer de siège: elle quitte le corps où elle a régné quelques mois, pour l'esprit sur lequel elle se propose de régner toujours, et nous allons voir naître la pire de toutes les paresse, qui est la paresse de l'esprit, la paresse intellectuelle.

En effet, considérons-le à l'œuvre maintenant, ce jeune enfant si agité, si fringant, et pour qui vient de sonner l'heure impitoyable de la leçon. Avec quelles peines infinies il se résigne à suivre ces caractères que sa mère,—cette première des institutrices,—lui indique du bout de son doigt. A peine a-t-il répété la deuxième lettre de son alphabet, que déjà son esprit, ennemi de toute contrainte, dominé par la paresse, voltige ailleurs. Le besoin d'activité corporelle ne le quitte pas. Oh non! tantôt sur un pied, tantôt sur un autre, vingt fois déjà il a porté les yeux loin de son livre, dont il froisse les pages par un instinct tout mécanique. Il est prêt à tout, il fera tout, hormis ces efforts de l'intelligence que la paresse lui interdit.

Hélas! le pauvre enfant! il est loin de se douter que ce n'est là que le prélude de ce combat acharné, de



cette lutte sans fin qu'il lui faudra continuer toute sa vie.

Cependant, la porte du collège va bientôt se refermer sur cet enfant si insoucieux, si distrait, et que quelques années de plus n'ont pas, il s'en faut, dépouillé de ce fond de légèreté si caractéristique du jeune âge. Le collège ! avec ses murs massifs et imposants, avec ses corridors sans fin ! Le collège ! avec ses salles immenses, et presque toujours silencieuses, avec sa règle austère, ses maîtres aux regards sévères et inflexibles ; il ne faut rien moins que le collège pour continuer avec succès cette lutte héroïque contre le plus grand ennemi de nous-même, la paresse !

Certes, malgré tout ce qu'on peut dire, il est bien rude le combat qui se livre entre les quatre murs du collège ! Pendant huit années entières, confier à des précepteurs sages et dévoués le dépôt précieux de sa liberté ; pendant huit années, forcer la paresse indocile à ployer et à s'enfuir au choc du bataillon si redoutable des grammaires, des dictionnaires, des auteurs grecs et latins,—chrétiens et payens !—des auteurs de toute espèce. Il serait si doux de n'être jamais astreint au silence, si agréable de n'avoir pour règle que sa volonté, de jouer et de gambader à loisir ! Il est si pénible d'avoir à marteler sans cesse un cerveau rebelle, qui ne reçoit qu'à son corps défendant les empreintes de sciences aussi difficiles que variées. Je le demande, où est l'écolier, même parmi les plus laborieux, qui cent fois au moins, durant sa vie de collège, ne s'est pas laissé aller à ces nombreuses défaillances que la paresse est si ingénieuse à infiltrer dans ces âmes délicates ? Quel est celui qui n'a pas désiré de tout son cœur le jour mille fois béni où quelque géné-

reux bienfaiteur de l'humanité ferait jaillir de son cerveau la douce invention des vacances éternelles ? Heureusement que pour soutenir les courages sans cesse chancelants, il y a les récompenses, les prix, les grades universitaires ; et lorsque tout cela ne suffit pas, il y a, ... comment dirai-je ? ..... il y a ces remèdes violents, héroïques, que ne connaissent pas sans doute les collégiens de 1866, mais dont, plus d'une fois,—je le confesse très-humblement,—j'ai savouré toute l'amertume.... Et cela m'a fait un très grand bien !

A vingt ans,—terme moyen en ce pays,—on sort du collége. Voilà donc vingt années entières, et les plus belles, toutes consommées dans une lutte incessante et désespérée contre le lourd démon de la paresse.

Encore, si après cette lutte acharnée, il pouvait nous être donné de crier victoire ! Encore, si de nombreux trophées remportés sur l'ennemi pouvaient nous assurer à l'avenir un champ libre de tout obstacle. Mais, hélas ! combien qui, à cette heureuse époque de la vie, se laissant amollir par ces énervantes délices de Capoue que l'occasion semble faire naître à dessein sous leurs pas, combien prêtent encore avec plus de docilité que jamais le cou au joug de la paresse ! C'est alors qu'on voit celle-ci, pour triompher avec plus de sûreté, appeler à son aide les illusions toute-puissantes de son fidèle Achate, l'orgueil. Tous deux, réunissant leurs efforts désormais, ne manquent pas de trouver bien vite le défaut de la cuirasse, et l'on voit alors ces jeunes gens s'imaginer qu'ils ont tout appris, qu'ils savent tout, et qu'il n'y a plus pour eux qu'un seul souci en ce monde, celui de désapprendre au plus vite. Ils se regardent complaisamment comme des puits de science, des trésors de sagesse ; quelques-uns

même, doués d'une sensibilité nerveuse exagérée, vont jusqu'à concevoir de fortes inquiétudes sur l'état de leur santé: ils craignent de succomber à une pléthore scientifique!

On a inventé une phrase en ce pays pour exprimer tout cela et l'on dit: "C'est un homme instruit, il a fait toutes ses études!" tout comme si l'on disait: "C'est un Arago, un Faraday, un Liébig ou un abbé Moigno."

Heureux ceux qui ne s'appliquent pas à se faire croire de pareilles lubies! Heureux les jeunes gens qui sortent du collège bien persuadés qu'ils n'ont fait que de défricher un petit recoin seulement du vaste domaine de leur intelligence, bien convaincus que sans des efforts persévérants, l'ivraie ne tardera pas à étouffer les germes précieux qu'ils ont ensemencés avec tant de soins et de fatigues! Heureux ceux qui savent qu'ils ne savent rien!

Au sortir du collège, le jeune homme, s'il n'embrasse l'état ecclésiastique, voit s'ouvrir devant lui trois carrières, toutes aussi encombrées, toutes aussi ingrates les unes que les autres. Trois carrières! voilà le cercle étroit dans lequel tournent toutes les ambitions du jeune Canadien instruit. Il faut qu'il se résigne à se faire ou notaire, ou médecin, ou avocat, hormis donc qu'il se destine à devenir d'emblée membre du Parlement Provincial.

Quoi qu'il en soit, jetons un coup d'œil rapide sur cette belle vie d'étudiants, fraîche oasis déposée au milieu du désert brûlant de la vie; halte bienfaisante où l'homme a besoin de se retremper avant de s'élançer dans une carrière toute semée de ronces et d'épines, et dont le terme est l'inconnu.

Ah ! messieurs, que n'ai-je ici le pinceau d'un Raphaël pour dépeindre à vos yeux, dans toute sa splendeur, cette belle vie d'étudiants, telle qu'elle se pratique par toute l'étendue de ce pays privilégié !

Levés avant le jour, hiver comme été, nos étudiants canadiens n'ont qu'une seule ambition, celle d'acquérir les connaissances de leur état, qu'une soif, celle d'apprendre. Leurs compagnons, leurs amis, ce sont leurs livres. Qui pourrait ne pas leur payer le plus ample tribut d'admiration, lorsqu'on les voit renoncer avec une abnégation au-dessus de tout éloge, à toutes ces distractions, à toutes ces fêtes, à tous ces plaisirs vers lesquels les entraîne si puissamment la faiblesse humaine, si faible à cet âge. Que si l'on me reprochait de charger le tableau, j'en appellerais au témoignage des étudiants eux-mêmes, sûr que leurs puissantes voix ne manqueraient pas de soutenir ces grandes vérités, toutes paradoxales qu'elles puissent paraître au premier abord. Mais pour faire ce tableau il me faudrait le pinceau de Raphaël, et je ne l'ai pas.

Malheureusement, messieurs, le Canada n'est pas l'univers, et combien n'est-il pas de pays où les choses sont loin de présenter un aspect aussi consolant ; transportons-nous donc par un effort de l'imagination dans une de ces tristes contrées, voyons ce qui s'y passe.

Là, comme ici, il y a des disciples de Cujas, des disciples d'Hippocrate, bien d'autres disciples. Nous prendrons comme exemple un des premiers. Sur les dix heures du matin, on le voit se rendre à pas comptés, artistement cadencés, vers le bureau de ce personnage toujours si original qu'on appelle le *patron*. Ici, au milieu des in-folios, des codes civils, des codes criminels, de bien d'autres codes, s'étale avec nonchalance

une chaise ample, soigneusement rembourrée, et qui, avec ses vastes bras tout poussiéreux et son allure toute narcotique, invite puissamment au sommeil. C'est là que s'intronise notre étudiant. Un parfum de gazettes fraîches écloses attire d'abord son attention ; et comme il n'a qu'à tendre la main pour s'en emparer, et comme, en outre, il est de strict devoir pour tout bon citoyen de suivre les évènements de son pays, c'est par cette lecture qu'il commence tout naturellement sa journée. Cela le mène jusqu'à midi.

Il y a une heure pour tout, et l'heure de midi est, de temps immémorial, l'heure du dîner ; d'ailleurs, on sait que le travail est un puissant stomachique et que rien n'aiguise l'appétit comme la lecture d'une gazette nouvelle. Notre étudiant va donc dîner. Sur les deux heures il retourne au bureau . . . hormis que quelque affaire importante l'en empêche ; or, les affaires importantes qui empêchent d'aller au bureau ne sont pas rares. Mettons qu'il y aille. Il continuera l'ouvrage commencé le matin . . . . .

Cependant, trois heures vont sonner bientôt. Le temps est si beau ! tant d'élégants, tant d'élégantes sont occupés, à cette heure, à promener leur paresse sur les trottoirs ou dans les jardins de la ville ! Adieu donc gazettes, patron, codes et bureau !

Et c'est ainsi, messieurs, que, de jour en jour, de semaine en semaine, de mois en mois, s'écoulent gaie-ment, mais sans beaucoup de profit, les quatre ou cinq années de cléricature imposées par les règlements. Après des études aussi bien remplies, on subit des examens que quelque *communiqué* complaisant fait mousser sur les journaux, à grand renfort d'adjectifs, avec mille souhaits de bonheur au nouvel initié à la

confrérie. Muni de ces bons souhaits, notre homme n'a plus qu'à se mettre à l'affût de la veuve et de l'orphelin, sans oublier les veufs et les pères et mères.

Le tableau que je viens de tracer, messieurs, est fidèle ; je puis en garantir la parfaite ressemblance. On aura peine à y croire, je le sais : tout cela est si loin de nous, si différent de ce qui se passe journellement sous nos yeux !

Cependant, on peut étayer toutes choses, même les plus mauvaises, avec ces appuis plus ou moins chancelants qu'on appelle des excuses ; voyons quelles excuses on donne pour légitimer cette paresse coupable. L'étude, dit-on, n'est rien ; les cours universitaires encore bien moins. Pour être bon avocat, excellent médecin, une chose, une seule suffit, la pratique, l'expérience !

La pratique de quoi?.....La pratique de la Paresse évidemment.

La paresse est ingénieuse à s'abriter sous certains mots, et parmi ces derniers, il n'en est pas dont elle fasse un plus mauvais usage que des mots *pratique et expérience*.

Mais, messieurs, autant il faut s'incliner respectueusement devant l'expérience de bon aloi, autant il faut se soumettre aveuglement à ses décrets, autant aussi il faut se défier de cette expérience mensongère à l'aide de laquelle tant de gens cherchent à dissimuler leur ignorance.

Il ne faut pas s'y tromper ; si l'expérience accompagne souvent les cheveux blancs, les cheveux blancs seuls sont impuissants à la donner. L'expérience ne s'acquiert que par beaucoup d'étude unie à beaucoup d'observation. L'étude, ou, comme on dit encore, la théorie,

qu'est-ce, sinon l'expérience ou la pratique des autres? Et l'expérience seule, ou la pratique sans étude, qu'est-ce, surtout dans l'exercice de certaines professions, sinon, presque toujours, une routine aussi invétérée que dangereuse? Voir et observer sont deux choses: que de gens qui regardent et ne voient point! que de gens qui voient et n'observent point! *Oculos habent et non videbunt.*

Une autre excuse que l'on invoque encore souvent pour ne pas s'infliger le travail de l'étude est la suivante: "Je suis trop vieux pour apprendre!"

Trop vieux pour apprendre! Jamais; car la dernière fin de l'homme est d'apprendre, c'est-à-dire de connaître tout, de savoir tout, de saisir tout, *apprehendere*, c'est-à-dire de savoir l'infini, de savoir Dieu! !.....

Vent-on des preuves comme quoi l'on n'est jamais trop vieux pour apprendre, comme quoi aussi l'âge et l'expérience ne suffisent pas pour inculquer à l'homme les connaissances qu'il n'a pas? Voici des exemples.

Socrate, à un âge très-avancé, apprit la musique. Caton, à quatre vingts ans, se mit en frais d'apprendre le grec. Plutarque, entre soixante dix et quatrevingts ans, commença l'étude du latin. Boccace avait trente cinq ans lorsqu'il lui prit fantaisie de cultiver les lettres. Que de jeunes gens, beaucoup plus jeunes que Boccace, qui se meurent d'ennui, et se croient trop vieux pour commencer des études littéraires! A soixante ans, Colbert se mit à réétudier le latin. Enfin, il me serait facile de multiplier ces exemples, mais je me hâte d'en citer un qui appartient à l'histoire toute moderne, et, qui plus est, à l'histoire de notre pays.

N'avez-vous pas vu, messieurs, il n'y a encore que

quelques mois, et dans les salles mêmes de cet édifice, n'avez-vous pas vu de graves personnages, s'il en fut jamais, de dignes représentants de nos deux chambres, se mettre hardiment à l'étude des manœuvres militaires ? Ils ont compris sagement que leurs connaissances professionnelles et politiques, que leur âge et leur expérience avaient été impuissants à leur enseigner ce qu'ils n'avaient jamais appris. Je les ai vus à l'œuvre ; plus d'un avait les cheveux gris. J'ai admiré la prestesse et l'habileté avec lesquelles ils apprenaient à mouvoir leurs pieds et leurs mains ; j'ai applaudi sans réserve. Sans compter les importants services que plusieurs d'entre eux pourraient rendre sur les champs de bataille, ils ont donné là un exemple excellent à la jeunesse de leur pays ; et l'on n'entendra plus désormais, il faut l'espérer, des jeunes gens de vingt cinq ou trente ans, s'écrier avec suffisance : " Je suis trop vieux pour apprendre ! "

Mais, ce n'est pas le travail, ajoute-t-on encore, ce n'est pas l'étude qui donne des clients, fait gagner son pain quotidien, et l'on cite des exemples.

Cette dernière raison, malheureusement, n'a, en apparence, que trop de fondement. Que de jeunes gens instruits, capables, aimant l'étude, et qui, malgré les meilleures dispositions, végètent inconnus, sans clients, sans renommée, pauvres et délaissés. Combien, au contraire, qui, sans éducation, sans talents, sans capacité, fleurissent et cueillent des roses là où d'autres ne trouvent que des épines. Pourtant, soyons bien convaincus d'une chose. Tôt ou tard le mérite vient à se faire jour ; et si l'ignorance, et si l'incapacité réussissent pendant quelques temps, à force de hâbleries, d'intrigues et de charlatanisme, à tenir le haut bout du



pavé, tôt ou tard elles viennent à se démasquer, et la dégringolade est d'autant plus rapide qu'elle se fait de plus haut.

C'est le privilège des gouvernements représentatifs comme le nôtre, de passionner beaucoup les jeunes gens pour ce qu'on est convenu d'appeler *la politique*, et c'est là, pour plusieurs, la cause d'une grande perte de temps.

A Dieu ne plaise que je veuille rabaisser le mérite de ceux qui tiennent en mains les rênes de l'état, et dirigent les destinées de leur pays. Si beaucoup de reconnaissance peut alléger un peu le lourd fardeau qui pèse sur leurs épaules, la mienne leur est acquise d'avance. Néanmoins, laissez-moi vous dire toute ma pensée sur cette question si brûlante de la politique. Si c'est la recherche de la gloire qui anime vos démarches, inspire vos efforts, détrompez-vous ; sur mille qui recherchent la gloire dans ces sentiers raboteux et difficiles, à peine un la trouve-t-il ? En effet, la plupart de ces questions politiques, qui émeuvent tant les contemporains, laissent à peine, derrière elles, une petite trace dans les annales de l'histoire. Cependant, si c'est là votre ambition, si vos goûts et vos aptitudes vous portent à embrasser cette carrière ingrate, croyez-moi, la meilleure préparation que vous puissiez apporter à ce genre d'études, c'est, messieurs les Etudiants de toutes classes, de bien faire vos cours de littérature, des arts, de droit, de médecine. Par ces études fortes, vous développez votre intelligence, vous mûrissez votre jugement, bien mieux que vous ne le pourriez faire avec toute la *politiquaillerie* du monde.

Il est une chose entre toutes, qu'il est urgent de développer en ce jeune pays, et cette chose, c'est le

goût, c'est la passion de l'étude. Or, cette passion ne peut naître et se développer que par l'étude. Quel travail pénible, n'est-ce pas que d'étudier pour celui qui le fait sans goût, avec répugnance ! Quelle source de jouissances infinies, au contraire, n'est pas l'étude pour celui qui est parvenu une fois à cultiver ce goût jusqu'à la passion. De toutes les passions il n'en est pas de plus fortes, ni de plus tenaces, une fois qu'on est parvenu, par des soins intelligents, à lui donner son plein développement. Que sont pour l'amant de la science tous les plaisirs du monde comparés aux sereines jouissances que lui donnent ses livres et ses bouquins ?

Vous avez dû rencontrer, un jour ou l'autre, messieurs, dans le cours de votre vie, un de ces hommes privilégiés dont le palais délicat, par une éducation patiente et bien dirigée, est parvenu à acquérir cette sensibilité exquise, cette finesse d'appréciation qui lui donnent la prééminence sur tous les autres sens.

Au seul nom d'un aliment aimé, au souvenir seul d'un fruit savoureux, le cerveau de ces hommes s'exalte, une transfiguration complète s'opère dans leur personne. Ils sortent de leurs rêveries, leur teint s'anime, leurs gestes se multiplient, ils deviennent loquaces. Un sentiment de satisfaction inexprimable s'épanouit sur leur figure, leurs lèvres se rapprochent instinctivement, vous entendez de petits happements produits par le choc de leur langue contre leur palais. L'illusion pour eux est complète, et ils dégustent de mémoire, par cœur, comme on dit.

A ce tableau, vous avez reconnu le gourmet.

Eh bien ! messieurs, je voudrais que chacun de nous

portât le même amour à ce fruit de l'arbre de la science qui, Dieu merci ! n'est autre chose en ce pays, que l'arbre du bien. Je voudrais que chacun de nous apprit l'art de déguster un beau livre, comme le gourmet apprend à déguster un mets savoureux. Je voudrais que la lecture d'un beau chapitre, que le souvenir d'une belle page fissent éclater sur vos figures ces rayons de contentement intellectuel, les plus beaux de tous les rayons ; je voudrais que vous fussiez des gourmets de la science.

Cependant, avouons-le, il faut à ceux qui cultivent les lettres, les sciences ou les beaux-arts, en Canada, une dose plus qu'ordinaire de patience, d'énergie et de patriotisme.

Ailleurs, la culture des œuvres de l'esprit mène souvent au chemin de la fortune, ou, ce qui vaut mieux encore, conduit souvent au sentier des honneurs et des distinctions. Ainsi, en France, la seule perspective de pouvoir attacher, dans un avenir même lointain, un petit ruban rouge à sa boutonnière, fait faire des prodiges. Ici, le seul mobile qui puisse soutenir les courageux pionniers de la pensée, c'est la perspective de contribuer un peu, peut-être, à rehausser la gloire de leur pays, et de laisser derrière eux un petit sillon de lumière qui puisse éclairer le sentier où marchera la postérité !

Parvenu à cette période de mon discours, je sens plus que personne, toute l'inutilité de mes paroles ; car, on a beau dire, on a beau faire, la paresse a des charmes à nuls autres pareils, et rien ne saurait la dépouiller de ses séduisants attraits. La paresse tient enchaînés à son char doré tous les hommes, non-

seulement avec leurs vices, mais un grand nombre même avec leurs vertus.

Le travail lui-même n'est bien souvent que l'esclave de la paresse ; disons-le mot, le travail n'est parfois que la paresse déguisée. Pourquoi cet homme dont vous ne cessez d'admirer le bouillant esprit d'entreprise, l'inépuisable énergie, pourquoi tout entier à ses travaux, ne donne-t-il à son corps non plus qu'à son esprit ni trêve ni relâche ? Ah ! c'est que dans le lointain, là-bas, au bout de la carrière, il voit poindre le mirage enchanteur de la paresse, avec sa brillante escorte de jouissances et de plaisirs. Il travaille aujourd'hui afin d'être paresseux demain ; et plus la soif de la paresse le tourmente, plus il travaille, plus il s'agite.

Puis donc que l'on ne peut éviter les filets de cette enchanteresse, puis qu'on ne saurait résister à ses puissantes fascinations, tâchons, au moins, de tirer le meilleur parti possible de notre position critique, et du mal même, s'il se peut, faisons sortir le bien.

La paresse a ses genres, elle a ses variétés ; et de même qu'elle se déguise souvent sous les apparences du travail, de même le travail peut endosser les livrées de la paresse, et avec profit ; je m'explique.

Il n'est rien de plus fatigant, pour l'intelligence, qu'une application constante, assidue à un même genre de travaux, de recherches. La variété en toutes choses est un véritable besoin pour l'homme ; et celui qui ne sait pas varier ses études, et qui roule toujours dans le même cercle d'idées, finit nécessairement par *s'abestir*, comme a dit un ancien. Non ! la mission de l'homme en ce monde n'est pas de remplir

jusqu'à ce qu'il éclate, un seul de ces nombreux tiroirs, qui, suivant la pittoresque expression de Bonaparte, partagent l'organisation du cerveau, et de laisser tous les autres vides. " Il faut s'astreindre à la loi d'intermittence cérébrale," a dit Réveillé-Parise, même lorsqu'il en coûte beaucoup de s'arracher à une science que l'on aime, et que l'on aime d'autant mieux qu'on l'a plus approfondie. Le cerveau est comme l'estomac ; tous deux s'accoutument mal d'un seul genre d'aliments, et avec un peu de vouloir et de prudence, on réussit facilement à faire supporter à l'un et à l'autre une nourriture pour laquelle ils ne sentaient d'abord que de l'inappétence.

A l'homme de science donc, au Physicien, au Botaniste, au Chimiste, à l'Astronome, au Mathématicien, au Médecin, je conseillerais, à titre de variété, comme délassement, la lecture de l'histoire, l'étude de la philosophie, de la théologie, celle des lettres. L'étude des lettres ! voilà bien pour celui qui cultive les sciences, la plus belle, la plus douce, la plus charmante de toutes les paresse ! Comme le cerveau se repose agréablement, lorsqu'après quelques heures consacrées à la solution de quelque problème scientifique, il lui est donné de savourer à son aise quelques belles pages littéraires ! Ah oui ! il est bien vrai de dire que les muses sont les sœurs du dieu de la médecine, et malheur aux disciples d'Esculape qui tout en invoquant le secours de ses lumières, négligent de courtiser ses chastes sœurs !

Je l'ai souvent entendu dire, messieurs, et je n'ai nulle raison d'en douter, Justinien, Pothier, Domat, et *tutti quanti*, sans oublier les statuts refondus, ont des attrait irrésistibles. Mais l'amabilité elle-même devient fastidieuse, si elle est monotone. L'homme de

loi, le notaire, l'avocat, le juge, doivent donc, eux aussi, varier leurs études, et ne pas moissonner exclusivement pour un seul tiroir. Les lettres leur conviennent infiniment ; mais à part les lettres, ils ne doivent pas négliger les sciences. Parmi ces dernières, il n'y a que l'embarras du choix. L'Astronomie est là avec ses horizons immenses, la Botanique les attend avec ses plantes et ses fleurs variées, la Géologie, avec ses déductions qui étonnent l'esprit humain, et puis il y a la Physique, la Chimie, etc. Il n'est qu'une seule science à laquelle il ne leur est pas permis, non plus qu'aux autres profanes, de toucher, et cette science est celle de la médecine.

Comme on pourrait me faire le reproche que je prêche pour ma paroisse, je vais donner quelques explications.

La médecine est non-seulement une science, elle est un art, le premier de tous les arts. Les peintres, les architectes, les musiciens en disent autant ;—ce qui ne nous empêche pas, nous médecins, d'avoir raison.

Autant cet art est utile, exercé par des hommes experts, autant, il est dangereux entre les mains des ignorants ou des demi-savants. Or, l'art tient de trop près à la science pour qu'une étude légère de cette dernière n'induisse pas fortement en tentation et ne porte à l'exercice du premier. Le même danger n'existe pas pour l'étude du droit ; car à part les avocats, on n'en rencontre que bien peu qui tiennent à cour-tiser la déesse aux yeux bandés. Il est bien vrai que, par ci, par là, on voit quelques gros Jean se faire avocats de village et porter une main profane sur la balance de Thémis, mais c'est par exception. Quant à la médecine, tout le monde tient à honneur de l'exercer ; et pour un avocat de village, vous trouvez cent charlatans

des deux sexes et de tous états, qui ne se font pas faute de frapper d'estoc et de taille avec cette épée à deux tranchants qui est l'art d'Esculape. Ainsi donc, messieurs, l'étude de la médecine, de même que l'exercice de cette profession, doit être laissée aux médecins.

Quant à l'étude des sciences que j'ai mentionnées plus haut, à savoir l'astronomie, la géologie, etc., il y a aujourd'hui, à l'usage des gens du monde, des livres admirablement bien faits sur chacune d'elles, livres dépouillés autant que possible de technologie, de calculs difficiles, et tellement clairs qu'il suffit d'un peu de bonne volonté pour qu'on les comprenne sans nul effort.

Parmi tous les moyens qui s'offrent à nous de pratiquer une paresse agréable en même temps qu'utile, il ne faut pas oublier les associations : associations littéraires et scientifiques, vastes systèmes d'éducation mutuelle qu'on ne saurait trop encourager.

Mais, pour que ces associations soient bien pour l'homme d'étude un véritable délassement, et pour qu'elles portent tous les fruits qu'on doit en attendre, il faut qu'elles remplissent certaines conditions. Ainsi, dans un pays jeune comme le nôtre, et où les sociétés ne peuvent compter qu'un nombre de membres fort restreint, les séances de ces réunions ne doivent pas, en général, être trop rapprochées. Pour suffire aux exigences de ces assemblées trop fréquentes il faut que les membres s'imposent de véritables tâches. Dès lors, ils n'y trouvent plus le délassement qu'ils y cherchaient, mais bien une véritable fatigue : de là naît la lassitude, le dégoût, et l'association meurt d'un excès de zèle quelques mois seulement après sa naissance. Un autre inconvénient très grave de ces

réunions multipliées c'est que les essais qu'on y vient lire se ressentent de la précipitation avec laquelle ils ont été écrits : de là, des compositions sans style, remplies de fautes grossières de grammaire et d'orthographe ; de là des amplifications faites à coups de ciseaux, des replâtrages sur des sujets rebattus, épuisés, où l'on voit reproduites, en un très mauvais style, des idées, des figures dérobées aux grands maîtres, et dans lesquelles on cherche, mais en vain, une idée propre à l'auteur, un trait original.

Quant aux *sociétés de discussion*, si elles peuvent rendre quelques services, ce ne peut être qu'à la condition bien expresse qu'on veille soigneusement à ce que les débats qu'on y suscite ne dégénèrent pas en personnalités. En général, ces sociétés conviennent peu à des jeunes gens. Leur moindre inconvénient, c'est qu'après le premier jet donné, il faut nécessairement, pour la réplique, parler, comme on dit, par improvisation.

Or, les jeunes gens ne doivent pas improviser : car avant d'apprendre à parler, il faut apprendre à penser ; et l'on n'apprend à penser qu'avec de l'étude, de la réflexion et de l'expérience.

Et pourtant, *l'ex abrupto*, voilà le grand point de mire auquel visent la plupart des jeunes gens, de ceux surtout qui, nouvellement sortis du collège, ont encore toute fraîche à la mémoire, la fameuse improvisation de Cicéron—qui n'en fut probablement jamais une : *Quousquè tandem Catilina !*

Il est un mot bien vieux déjà dans la langue française, mais auquel on a donné, il n'y a encore que quelques années, une signification nouvelle et des plus



heureuses. Quand quelqu'un vient vous importuner, vous harceler, vous ennuyer, on ne dit plus comme autrefois : c'est un fâcheux, un importun ; mais on dit : c'est un *scieur*, c'est une *scie*. Malgré sa vulgarité, ce mot restera dans la langue française avec cette signification ; car cette signification est juste, et le mot fait une image parfaite. Eh bien ! de tous ces scieurs qui semblent avoir pour mission de scier ce pauvre monde, il n'en est pas de plus sciants à mon avis que les personnages qui se donnent comme des *improvisateurs*. Hélas ! j'en ai vus.... j'en ai entendus.... et vous aussi, sans doute ; que Dieu ait pitié de leurs âmes !

Un livre que tout le monde connaît dit : " Le Sage doit tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant que de parler." C'est le supplice auquel on devrait condamner ces parleurs, non-seulement avant chacun de leurs discours, mais aussi avant chaque mot de leurs discours. Aux seuls hommes mûris par l'âge, nourris d'idées et qui ont vieilli dans l'étude, il devrait être permis, suivant Plutarque, de parler, quoique bien rarement, et surtout peu longuement, sans préparation. C'est ainsi que le comprenaient Démosthènes, Périclès qui s'y entendaient, eux, en éloquence, et à plusieurs reprises on les a vus s'excuser devant les Athéniens de ne point prendre part aux délibérations vû qu'ils n'étaient pas préparés. " Les oraisons faites à l'improvû, dit Plutarque, sont pleines de grande nonchalance, et y a beaucoup de légèreté, car ceux qui parlent ainsi à l'étourdie ne savent là où il faut commencer ni là où ils doivent arrêter." Il ajoute qu'on ne doit faire usage de ces improvisations que malgré soi, et qu'on ne doit en user que comme d'une médecine.

Enfin les improvisations n'apprennent qu'une seule chose, la pire de toutes, qui est non pas *l'art de parler*, mais *le parlage*.

Je suis heureux, messieurs, de pouvoir dire toutes ces vérités devant vous, d'autant plus heureux que m'adressant à une société littéraire, je sais, par oui-dire, que vous avez su éviter, avec une sagesse peu commune, tous les défauts que je signale en ce moment. Vos séances, me dit-on, sont remplies par des travaux écrits; de plus, vous vous épargnez à vous-mêmes et à vos auditeurs le travail pénible d'apprendre et de débiter par cœur. Bien rarement, m'a-t-on dit, vous vous permettez les improvisations, et encore ce n'est qu'à propos du procès verbal. Or, il faut bien concéder quelque chose à la faiblesse humaine. Tout le monde sait que rien n'excite autant la verve et ne rend aussi verbeux, qu'un procès; qu'est-ce donc quand il s'agit d'un procès-verbal ?

A ces conditions messieurs, les associations, en même temps qu'elles seront un moyen puissant de reposer l'esprit, deviendront une source féconde d'enseignements.

On pourrait m'objecter que tous ces délassements de l'intelligence, faciles au sein de nos villes où l'on trouve des bibliothèques publiques, des salles de lecture, ne sont guère possibles dans nos campagnes où tout cela n'existe pas. Et pourtant, si ces récréations sont nécessaires dans nos villes, combien plus ne le sont-elles pas dans nos campagnes où l'isolement ne peut qu'engendrer la pire de toutes les maladies, la maladie de l'ennui ? Mais, pourquoi donc les médecins, pourquoi les avocats, les notaires de nos campagnes ne consacraient-ils pas, chaque année, une petite part de

leur revenu à l'acquisition de quelques volumes à leur goût? *Timeo hominem unius libri*; aussi n'est-ce pas tant à la quantité qu'il faut viser qu'à la qualité.

Qu'est-ce qui pourrait empêcher encore les cultivateurs de nos paroisses de faire une légère souscription entre eux pour l'achat de petites bibliothèques composées de livres à la fois instructifs et amusants. Objec-tera-t-on les frais que ferait encourir une telle acquisition? Mais que de dépenses inutiles ne font pas tous les jours même les plus économes? Que les habitants de nos campagnes mettent moins de vanité dans leurs habits, moins de luxe sur leurs voitures, et il leur sera permis bientôt de créer des bibliothèques paroissiales qui ne manqueront pas d'avoir les meilleurs effets sur l'esprit et le cœur de leurs enfants.

Pourquoi encore ne formerait-on pas des associations dans nos paroisses? associations dont les membres se réuniraient de temps à autres pour entendre une lecture sur l'histoire du Canada, par exemple, sur les beaux-arts ou les arts industriels, sur la science agricole avant tout. Remarquez bien, je dis sur la science agricole *avant tout*; en effet, dans les pays constitutionnels comme le nôtre, chacun est tenu d'avoir sa marotte politique. Celui-ci tient pour la confédération, celui-là pour l'annexion; l'un veut le renouvellement du traité de réciprocité, l'autre, je ne sais trop quoi... Toutes ces grandes questions politiques ne m'occupent l'esprit que fort peu, d'autant plus que je n'y vois goutte. Aussi, tous ces problèmes n'ont-ils, à mes yeux, qu'un intérêt fort secondaire, et au-dessus d'eux, à cent coudées au-dessus d'eux, je place ma marotte à moi qui est l'art agricole et la colonisation.

Ainsi donc, messieurs, je voudrais avant tout qu'il y eût dans ces réunions de nos campagnes des conférences sur l'Agriculture. Des explications claires et lucides sur la germination des plantes, sur leur croissance, sur l'action de l'air, de l'eau, de la terre, des engrais, apprendraient bien vite à nos cultivateurs à voir autre chose dans leur art qu'un concours fortuit de sécheresse, de pluie, de beau ou mauvais temps.

Avant de clore cet entretien, sera-t-il permis à l'assistant-chirurgien du treizième d'effleurer en passant une question des plus importantes et qui entre plus spécialement dans ses attributions ?

Tout en nourrissant l'esprit, messieurs, n'oublions pas les soins que réclame le corps. Il faut que l'enveloppe soit solide si l'on veut que le contenu se conserve intact. Aussi, des soins hygiéniques convenables, un régime bien entendu sont-ils de rigoureuse nécessité pour celui qui s'adonne aux travaux de l'esprit.

Combien de génies moissonnés avant le temps parce qu'ils ont méconnu cette règle qu'on ne peut enfreindre avec impunité. Parmi ces pertes si douloureuses que notre pays a faites depuis quelques années, il en est plus d'une que l'on peut attribuer entièrement à l'oubli complet des règles les plus élémentaires d'une saine hygiène.

Donc, régularité dans les repas et dans le sommeil, modération dans le boire et dans le manger, et surtout, surtout, de l'exercice corporel, et encore de l'exercice.

On se fait une bien fausse idée généralement de la signification que l'on doit attacher à ce mot *exercice corporel*. Combien de jeunes gens de vingt ou trente ans

qui s'imaginent avoir pris un exercice suffisant, avoir fait beaucoup dans l'intérêt de leur santé, lorsqu'ils ont parcouru deux ou trois fois la distance qui sépare l'église cathédrale de la porte Saint-Jean. Cet exercice peut être suffisant pour les femmes, pour celles qui sont malades surtout, ou bien encore pour les vieillards. Mais pour les jeunes gens, pour les adultes, il faut plus, beaucoup plus.

Nulle part encore dans cette province, on ne voit établie sur des bases solides une seule de ces institutions si en honneur dans quelques pays, et dont le but est d'enseigner la science raisonnée des mouvements : je veux parler des gymnases. La force corporelle était tellement en honneur chez les anciens qu'ils l'avaient divinisée ; nous modernes, nous tombons dans l'excès contraire. Espérons qu'avant peu il y aura des gymnases dans tous nos collèges, et qu'ils se multiplieront dans nos villes.

Tout cela n'empêche pas, pourtant, qu'on ne puisse se livrer, lorsque le goût y porte, à d'autres amusements moins fatigants pour le corps, et par cela même beaucoup plus en vogue. Ainsi, pour plusieurs, le jeu de cartes a des attrait irrésistibles ; pour d'autres c'est le jeu d'échecs qui les enivre, ou bien les promenades en voiture, etc. Mais, ce qu'il faut éviter soigneusement, c'est qu'on ne fasse pas de l'accessoire le principal.

Messieurs, depuis le jour où le Créateur a fait entendre aux oreilles du premier homme cette sentence irrévocable : " Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front," depuis ce jour à jamais mémorable, le travail nous a été imposé à tous en punition de la première révolte de l'humanité.

Mais Dieu, dont l'infinie bonté égale la justice infinie, Dieu, qui, d'une main, abaisse la tête du coupable, et de l'autre, la relève, Dieu a voulu que ce châtement nécessaire devint pour ceux qui s'y soumettraient de bonne grâce, pour les hommes de bonne volonté, le plus grand des bienfaits, la plus douce des jouissances.

En effet, quels sont les heureux de ce monde ?—Ce sont ceux qui travaillent. Sans le travail, quel fardeau insupportable que le fardeau de la vie !

Le travailleur est toujours content de son sort. Pour lui la vie est toujours trop courte, *vita brevis*, la mort trop hâtive, *ars longa*. Pour lui, jamais d'ennui, jamais de dégoût, jamais cette *haine du vivre*, cette grande plaie de notre époque, qui pousse tant de malheureux à abréger leur existence, à ravir à la Divinité ce privilège dont elle est si jalouse, celui de nous retirer, quand il lui plaît, ce don inestimable de la vie qu'elle seule peut donner.

Il est un mot, il est un nom, qui, sous tous les climats, sous toutes les latitudes, a le doux privilège d'enflammer les esprits des jeunes gens, de réchauffer les cœurs de vingt ans : ce mot mille fois vénéré, ce nom mille fois béni, c'est le doux nom de la PATRIE !

La Patrie est une mère.

Parfois, vieille, décrépète, infirme, boiteuse, elle se présente avec des rides au front, avec tous les tristes attributs de la deuxième enfance. Trop souvent alors, ses fils ingrats, dénaturés, n'écoutant que les instincts d'un sauvage égoïsme, l'abandonnent à son pénible sort ; et la Patrie, mourante et délaissée, traîne, appuyée sur de faibles béquilles, la plus triste des existences, au milieu des pleurs et des déboires de toute nature.

Ailleurs, la Patrie est forte, puissante, dans toute la vigueur de l'âge adulte. Ses enfants, nombreux comme les sables du rivage, forts comme les lions du désert, se persuadent facilement que leur mère peut se passer de leurs services. Imbus de cette croyance, ils abandonnent à quelques esprits privilégiés le soin de pourvoir à son salut, l'honneur de veiller aux intérêts de sa gloire.

Ici, messieurs, en Canada, la Patrie s'offre à nos yeux avec tous les attraits d'une mère encore brillante de jeunesse et de beauté, d'une mère dont la couronne de fleurs d'orangers a subi à peine une légère flétrissure. Orpheline depuis hier, la face recouverte d'un crêpe funèbre, elle n'a pour tout appui que les bras de ses enfants!—Qu'un seul lui fasse défaut, et la Patrie souffre, elle pleure!

Pressons-la donc sur notre sein, cette mère chérie, réchauffons-la de notre haleine; apportons tous à ses pieds le salaire de la journée. En retour du *talent* qu'elle nous a donné en héritage, rapportons-lui dix talents. Que nos neveux et nos arrière-neveux ne puissent jamais nous reprocher notre insouciance, notre paresse!

Notre honneur est engagé, messieurs; veillons à ce que la Patrie ne soit jamais obligée d'aller

“ ..... crier famine

“ Chez la fourmi, sa voisine,

“ La priant de lui prêter

“ Quelque grain pour subsister !...”

Faisons de notre mieux pour que nos descendants ne nous fassent pas le reproche que

“ Quand la bise fut venue, ”

la Patrie n'a pas même trouvé

“ ..... un seul petit morceau ”

“ De mouche ou de vermisseau !...”

# DISCOURS

SUR L'IMPORTANCE DES ÉTUDES CLASSIQUES,  
PRONONCÉ À LA DISTRIBUTION DES PRIX DU SÉMINAIRE DE  
SAINT - HYACINTHE, PAR LE RÉVÉREND MESSIRE  
RAYMOND, SUPÉRIEUR.

## I

Avant que la séparation se fasse entre vous, chers élèves, et nous vos maîtres, je viens encore vous faire entendre ma voix. Je l'élève pour vous enseigner un moyen de marcher d'une manière honorable et utile en la voie qui s'ouvre aujourd'hui pour un certain nombre d'entre vous et où vous avez tous à entrer successivement dans les prochaines années. L'intérêt que nous vous portons n'est pas limité à cette enceinte; il ne s'attache pas qu'à votre présence; il veut vous suivre dans l'avenir. Nous ne saurions regarder avec indifférence dans leur carrière future ceux que nous avons aimés de cette affection de maître, qui tient de l'amour du père pour ses enfants, et de cette affection de prêtre qui tient de l'amour du Christ pour les âmes qu'il a évangélisées. En quelque lieu, en quelque position sociale que vous soyiez, votre bonheur sera poursuivi par nos désirs, et dès maintenant ce souhait de votre félicité, dans la sollicitude qu'il nous donne,



nous demande de vous offrir encore les moyens de le réaliser à votre égard.

D'ailleurs nous voyons la société religieuse et civile désirer en vous des membres propres à l'édifier par leurs vertus et à la servir par leurs œuvres. Tout acte de notre part accompli dans le but de vous être utile est un hommage que nous nous faisons un devoir de rendre à l'Eglise dont nous sommes les membres, et à l'Etat, envers qui, par la charge de votre instruction que nous avons acceptée, nous avons contracté une dette que nous tenons à honneur et à bonheur d'acquitter.

Nous avons souvent, et dans ces derniers jours surtout, parlé de vos devoirs envers Dieu ; nous vous avons rappelé vos obligations de chrétiens, et nous vous avons engagés à les remplir avec fidélité, en vous mettant dès les commencements de votre nouvelle position au dessus de ce respect humain qui prescrit de sacrifier le devoir à une crainte chimérique, tyran qui fait trembler les âmes faibles, mais dont tout cœur fortement trempé brise facilement le joug honteux. Nous vous avons mille fois répété : Songez après tout que la terre n'est qu'un séjour provisoire. Comme le Christ, passez-y en faisant le bien et souvenez-vous que la vraie patrie, la cité permanente est là haut.

Nous vous avons mis en garde contre les ignobles passions qui énervent le corps, dégradent l'intelligence, flétrissent l'honneur, ôtent au cœur la pureté et la délicatesse du sentiment, rendent à charge à soi-même, à horreur aux autres, font le malheur de la vie qui passe avec le temps et prépare celui de l'éternité.

Nous avons joint notre voix à celle que vous faisait entendre la nature pour vous porter à rendre à vos

respectables et bien-aimés parents le devoir permanent du respect, de l'amour, de la reconnaissance et de la déférence à leurs avis que leur expérience et leur affection pour vous doivent vous faire si hautement apprécier. Par votre conduite à leur égard, dédommagez-les des sacrifices qu'ils se sont imposés pour vous : faites leur joie et devenez leur gloire.

Nous vous avons exposé les devoirs que vous avez à remplir envers vos concitoyens. Nés sur le même sol, ayant une même destinée terrestre, une même prospérité, une même gloire nationale à atteindre, devant passer la vie avec eux dans des relations continuelles, un lien fraternel vous unit à eux ; dans votre cœur doit se trouver une affection spéciale à leur égard. A ceux d'entre eux que leur âge, leur position sociale mettent au-dessus de vous, rendez l'hommage du respect et de la déférence ; à ceux au-dessus desquels votre éducation et les dignités qu'elle vous procurerait pourraient vous élever, rendez avec bonheur tous les services qu'il leur serait permis d'attendre de vous. Envers tous ayez cette politesse sincère qui n'est que l'expression de la charité chrétienne. Conservez, malgré les dissidences inévitables d'opinion, la modération du langage dans les discussions, et cet esprit vraiment civique qui cherche non à dominer, mais à concilier. Qu'on sente votre éducation dans tous vos rapports sociaux ; qu'à la dignité de vos paroles et de vos manières, on reconnaisse toujours en chacun de vous l'homme bien élevé.

Notre belle et chère patrie, la terre qui nous a vu naître, sur laquelle s'accompliront nos destinées et où sera notre tombeau, la patrie, elle a emprunté notre organe pour vous dire de vous préparer par votre édu-

cation à la servir. Aussi avons-nous souvent encouragé vos travaux en vous montrant tout ce que le pays avait le droit d'en espérer.

Il en est parmi vous que Dieu appelle à préparer les âmes par leur ministère sacré à devenir dignes d'habiter la patrie céleste. Ce sera là sans doute le but dominant de leur action ; mais ceux-là, toutefois, ils ne seront pas des membres inutiles de la patrie terrestre. En maintenant l'esprit religieux dans la société, ils affermiront ce qui en fait la base solide. La foi que leur zèle saura défendre, conserver, développer, c'est l'élément le plus essentiel de cette nationalité canadienne que nous voulons tous maintenir en ce beau pays où la Providence nous a appelés à vivre.

A ceux qui ne sortiront pas de la société laïque, nous avons dit et nous redisons : Servez la patrie par les vertus auxquelles vous avez à vous former, par ces qualités morales qui ont fait et devront faire toujours la gloire de notre caractère national : la probité, la fermeté inaccessible à la corruption, la cordiale hospitalité de nos pères, la bienveillance envers tous, même envers ceux qui, étrangers à nous par la religion et l'origine, sont cependant nos frères, nos concitoyens, puisqu'ils habitent la même patrie, vivent sous les mêmes lois et doivent travailler de concert avec nous à la prospérité du pays.

Servez la patrie en vous préparant par une forte éducation littéraire et morale à exercer sur vos concitoyens une influence salutaire, à défendre leurs intérêts par une parole éclairée et sachant se faire respecter, à remplir avec habileté et intégrité les charges dont vous pourriez être investis plus tard pour le bien de la société.

Apprenez à servir la patrie avec dévouement et générosité, non par une ambition égoïste qui cherche l'honneur pour soi et l'abaissement pour les autres, non par la cupidité des salaires attachés aux fonctions publiques, non pour la prédominance d'un parti voué exclusivement à de certains hommes ou à des doctrines qui ne sont pas celles de l'intérêt général.

Servez la patrie pour elle-même, parce qu'étant votre mère, elle réclame avec droit les services dévoués de ses enfants, parce que l'amour pour elle est une vertu morale inspirée par la raison et le plus noble instinct du cœur, un devoir dont l'obligation est sanctionnée par la voix de tous les peuples notant d'ignominie le citoyen qui trahit sa cause ou refuse de la servir ; parce qu'enfin la distinction des nationalités est dans les desseins de Dieu qui a constitué les peuples dans les limites qui circonscrivent chacun d'eux : *Constituit terminos populorum Deus*, et que lui-même a fait une obligation de prier pour la patrie et de la défendre.

En vous enseignant vos devoirs sociaux, nous n'avons cessé de vous répéter : Tenez aux principes, ils sont tout ; les principes de la foi, de la morale, de l'équité, des lois constitutives de la société, tenez-y. Nous ne saurions trop vous le redire dans ces temps où trop souvent dominent les intérêts personnels et où l'on a recours sans cesse aux expédients pour répondre à des énigmes coupables. Le principe, c'est la base de l'édifice social qui sans lui ne s'appuie plus que sur de misérables étais que les vents si fréquents à cette saison de tempêtes renverseront au premier jour.

Voilà l'enseignement moral que nous vous avons donné. Je le redis à la face du public pour faire con-

naître si votre éducation a été celle que vos parents et la société avaient droit d'attendre de vous; pour que l'on juge si nous avons failli dans l'accomplissement de l'œuvre qu'avait pour but celui dont je prononce le nom avec une respectueuse émotion, ce nom si cher à la mémoire du pays, le révérend Messire Girouard, fondateur de cette institution.

## II.

J'ai maintenant à vous donner un avis que vous avez déjà reçu sans doute, mais que je me plais à vous faire entendre en vous le développant assez longuement, dans cette circonstance solennelle, afin qu'il fasse sur vous une impression plus profonde, confirmé, comme il va l'être, je l'espère, par l'assentiment de cette respectable assemblée.

Cultivez avec le plus grand soin l'éducation littéraire que vous avez reçue dans cette institution; occupez-vous habituellement de ces études fortes, étendues, variées, qui font de l'homme instruit l'ornement et la gloire de la société.

Je vous dirai d'abord : Entretenez la connaissance du grec et du latin. Ces années que vous avez données à l'étude de ces deux langues ne doivent pas être perdues. A quoi vous servirait ce labeur pénible de l'esprit dévoué à l'acquisition de ces idiômes de l'antiquité, si, au sortir du collège, vous fermez pour ne plus les ouvrir vos auteurs classiques? En très-peu de temps vous oublieriez les notions que vous y avez puisées, les beautés que vous y avez admirées, et la langue même qui a été la forme sous laquelle vous avez connu leurs pensées et leurs sentiments. Vos études n'auraient eu

pour vous qu'un but stérile. Pourquoi semer avec fatigue, si l'on ne se met pas en peine de recueillir la moisson ?

Savoir se servir des langues antiques, c'est le cachet de la haute, de la véritable instruction, c'est pour tout homme un titre honorable puisqu'il est la révélation d'une intelligence éclairée, d'une élévation de connaissances qui place au-dessus des autres.

Relisez les chefs-d'œuvre de l'antiquité.

Vous avez été prévenus contre les excès d'une admiration exclusive envers leurs auteurs. Vous n'avez pas entendu enseigner ici qu'en eux seuls se trouvait la beauté littéraire, qu'ils étaient les modèles hors de l'imitation desquels il n'y avait pas de salut pour les productions de l'intelligence ; que le génie et le goût étaient, pour ainsi dire, épuisés en eux.

Non, il vous a été dit qu'après tout, le fonds d'une littérature, son vrai mérite, c'est la vérité des idées qu'elle exprime, la noblesse et la grandeur des sentiments qu'elle respire et qu'elle inspire, si je puis m'exprimer ainsi ; que la beauté de la forme ne doit pas être l'objet principal, dominant, des idées du jeune âge, parce que l'honnête, l'utile, le beau moral doivent être l'objet des aspirations, des travaux de l'homme.

La littérature antique, cela vous a été répété sans détour, n'est trop souvent qu'une forme brillante revêtant les plus folles erreurs ou les plus ignobles sentiments. L'étude trop exclusive qu'on en a faite a amené pour la société, dans l'ordre religieux et moral, des conséquences funestes dont on a pu exagérer l'étendue, mais dont je ne crois pas qu'on puisse nier la réalité à un degré déplorable.

Malgré tout cela, les chefs-d'œuvre classiques ont été mis entre vos mains; on vous les a fait étudier, admirer même, et je viens vous dire : Relisez-les encore.

Il importe de connaître l'antiquité, même dans ses erreurs. En voyant les tristes égarements où l'intelligence de l'homme s'est perdue, les abaissements moraux qui ont dégradé son cœur, malgré les plus beaux dons du génie, on reçoit une preuve irrésistible de la nécessité d'une révélation dont l'enseignement soit sans cesse maintenu par une autorité incontestable. Platon, Aristote, Cicéron, Homère, Virgile, Horace surtout, *Epicuri de grege porcus*, sont des témoins que l'on peut toujours appeler en faveur de l'Évangile. La conservation de leurs écrits a été providentielle; ils servent à la démonstration de la religion, quand on sait les étudier dégagé de cette aveugle admiration qu'à d'autres époques on a eue non-seulement pour la forme mais encore pour le fonds de leurs écrits; alors qu'on redisait qu'il n'y avait de grandeur, d'héroïsme, d'amour de la patrie, de vertu civique que chez les prétendus grands hommes de l'antiquité.

D'ailleurs, les auteurs anciens ne renferment pas que des erreurs. Dieu n'a pas permis que l'idolâtrie eût fait perdre entièrement le sens moral. Les enseignements intérieurs ou extérieurs qui forment la conscience de l'homme ont toujours fait entendre leurs voix, et le remords a retenti partout comme écho du crime. La littérature antique, malgré ses aberrations, ne laisse pas que de donner de temps à autre de salutaires leçons exprimées d'une manière admirable. Au milieu même des transgressions si fréquentes qu'elle commet contre elles, elle proclame les grandes lois morales, seules bases de la société, seuls principes du bonheur

de l'homme. Ces témoignages rendus en faveur de la vertu ne peuvent que venir en aide aux préceptes moraux du christianisme, et les traces nombreuses des traditions antiques rappelant les faits primitifs de l'histoire du genre humain, appuient le dogme de la chute et de la rédemption, fondement de toute notre foi.

Je ne serais pas même éloigné de dire que le paganisme, sous plusieurs rapports, du moins par les maximes qu'il présente çà et là dans les œuvres de ses philosophes et même de ses poètes, aurait à faire rougir l'immoralité des doctrines de la littérature impie qui, à notre époque, pervertit une partie de la société.

Mais ce qu'il y a incontestablement à admirer chez les plus distingués des auteurs classiques, c'est la beauté de la forme, la délicatesse du goût ; sous ce point de vue leur lecture est une jouissance et peut être une utilité. Quoique certaines formes littéraires doivent varier selon la diversité des temps, des mœurs, des principes constitutifs d'une civilisation, et que les lettres aient à subir une transformation nécessaire pour s'adapter aux idées qui ont cours dans une société, il y a cependant dans la beauté un caractère absolu qui ne peut changer. Toute la beauté idéale, objet des investigations du poète, de l'artiste, ne se trouve pas, il s'en faut de beaucoup, chez les anciens ; ils ont été privés de cette vive lumière que le christianisme a jetée dans le monde, sous l'influence de laquelle les idées et les sentiments ont été si élevés ; c'est dire que leur horizon intellectuel et moral a été bien rétréci ; mais enfin il y a chez eux une élégance de style et souvent une pureté de goût qui en font de vrais modèles dont l'étude a une utilité que personne ne serait admis à méconnaître.



Ils sont d'ailleurs en possession des classes depuis des siècles ; la prescription est pour eux : on ne peut se dispenser de les connaître, de les étudier. Sans doute les souvenirs mythologiques dont était parsemée naguère encore la littérature seraient ridicules aujourd'hui. *Le Génie du Christianisme* a pour jamais interdit aux divinités de la fable l'accès aux œuvres littéraires sérieuses. Tout l'Olympe est aujourd'hui au Tartare. Mais de vastes compositions où brillent d'ingénieuses inventions dans une ordonnance savante, et le langage magnifique dont ils ont exprimé les beautés de la nature matérielle, certains sentiments du cœur, des adages remplis de sagesse, assurent aux écrits des anciens une immortalité qui vaincra le temps. Dans bien des circonstances, les citer à propos sera une preuve de connaissance et de goût. Voilà pourquoi, s'il y aurait de l'exagération à dire de leurs écrits : *Nocturnâ versatè manu, versatè diurnâ*, je dis cependant : Lisez de temps à autre, avec précaution toutefois, et seulement dans les éditions expurgées, les écrits les plus célèbres des anciens. Si la succession de l'antiquité n'est pas à accepter tout entière, elle a d'importantes richesses qu'il ne faut pas dédaigner. Partout où le génie a brillé, il faut lui payer le tribut de l'admiration. Il relève la gloire de l'intelligence humaine, et il porte à rendre hommage au Créateur ; les dons merveilleux que Dieu fait aux grands esprits, sont une révélation de sa sagesse et de sa puissance.

Mais les classiques payens ne sont pas les seuls auteurs anciens que vous avez à repasser. Il faut se souvenir des paroles solennelles du chef de l'Eglise, prononcées à l'occasion d'une discussion fameuse : On peut apprendre l'art de parler avec éloquence et d'écrire

élégamment en étudiant les œuvres si excellentes des Saints Pères comme les écrits des auteurs payens les plus estimés. *Germanam dicendi eloquentiam et scribendi elegantiam, tum ex sapientissimis Sanctorum Patrum operibus, tum ex ethnicis scriptoribus ab omni labe purgatis adolescentes clerici addiscere valeant.*

Il vous faut donc pénétrer plus avant dans la littérature chrétienne en poursuivant l'étude des chefs-d'œuvre des Pères que vous avez commencée en cette institution. Vous avez été initiés non-seulement à ces luttes des passions humaines qui ont illustré l'*Agora* d'Athènes et le *Forum romanum*, mais à ces grands combats de la vérité contre l'erreur, du Christianisme contre le Paganisme, de la morale évangélique contre les inclinations les plus fortes et les plus funestes du cœur, combats où la victoire a été remportée par la parole ou la plume des Cyprien, des Ambroise, des Augustin, des Chrysostôme, des Grégoire, des Basile. Vous avez admiré l'éloquence de ces hommes en qui le génie rivalisait avec la sainteté. Vous avez connu les actes des martyrs, et entendu, dans l'idiôme même qui les a exprimés, leurs réponses sublimes inspirées par l'esprit de Dieu, les plus belles paroles que les hommes aient jamais prononcées. Nous n'avons pas cru devoir soustraire à votre connaissance, à votre admiration, à votre profit religieux et moral, la littérature des premiers siècles de l'Eglise, parce qu'il s'y rencontre de temps à autre quelques mots que les auteurs payens n'ont pas employés, par la raison toute simple qu'ils n'avaient pas l'idée qui sollicitait telle expression. En supposant dans les écrits de certains Pères quelques rares passages où une critique sévère aurait peut-être à s'exercer, nous avons jugé que la sagesse n'exigeait

pas de sacrifier des trésors de sublimes idées, de salutaires enseignements, de nobles sentiments admirablement exprimés, de mouvements d'éloquence incomparables, à l'appréhension de rencontrer quelques formes qui ne seraient pas dans le goût classique, et à l'égard desquelles il était facile de mettre l'imitation en garde.

Vous relirez donc, jeunes élèves, les plus beaux écrits des Saints Pères, et cette lecture vous offrira de fortes jouissances en même temps que d'utiles leçons.

Ainsi vous entretiendrez en repassant vos auteurs classiques, payens et chrétiens, la connaissance de ces langues anciennes si belles par elles-mêmes, expression d'une admirable littérature, et qui, aujourd'hui encore, font partie essentielle de toute véritable instruction.

N'est-il pas honteux d'ailleurs, pour un homme qui a fréquenté les collèges, de ne pouvoir entendre la langue de l'Eglise, d'être incapable de saisir les beautés de sa magnifique liturgie où souvent se trouve la poésie la plus gracieuse et la plus élevée ?

De plus, la connaissance des idiômes antiques sert tous les jours à se rendre compte de l'étymologie d'un très-grand nombre de mots de notre langue et de la nomenclature des diverses sciences ; les aphorismes du droit, de la médecine et d'autres connaissances encore sont en latin ; un homme de profession ne doit-il pas en les répétant connaître le sens précis de chaque mot ?

L'étude des auteurs grecs et latins a orné l'esprit de notions variées et utiles ; elle lui a donné de nobles jouissances ; mais de plus elle l'a fortifié par le labeur auquel elle l'a contraint de se livrer pour acquérir la connaissance de langues étrangères. Rien ne forme

mieux la rectitude et la solidité de l'intelligence, ne l'habitude davantage à la réflexion, à l'exercice du jugement que cette attention soutenue, ce travail de comparaison, ces efforts de l'esprit pour se dégager des difficultés qu'il rencontre, que demande la traduction des langues anciennes en notre propre langue.

Eh bien ! cet avantage dû à l'éducation classique, que l'on n'apprécie pas assez, se fera sentir encore dans la continuation des mêmes études. Les difficultés seront moindressans doute ; mais elles exigeront toujours une lecture attentive et laborieuse qui maintiendra l'intelligence dans l'habitude de la réflexion. J'ai lu récemment qu'aujourd'hui la lecture n'est plus qu'une sensation. Ce mot est peut-être vrai pour le très-grand nombre de lecteurs. Ils sont à l'état passif ; les choses passent par leur esprit sans qu'ils fassent effort pour les garder ; on éprouve une jouissance rapide, et voilà tout. Faute de réflexion, tout s'échappe, tout s'oublie, on ne s'approprie rien ; c'est ainsi que l'intelligence perd son activité et s'affaiblit de plus en plus.

Oh ! épargnez-vous ce malheur par de fortes études. Retrempez l'énergie, la vie de votre intelligence dans le travail que demandera la culture de vos connaissances classiques. Ce que votre instruction collégiale vous a donné sous ce rapport est un trésor précieux ; ne le laissez pas s'enfouir ; ne vous le ravissez pas à vous-même par l'habitude des lectures légères ; vous regretteriez amèrement de ne l'avoir pas conservé.

### III

La connaissance de l'antiquité payenne et chrétienne dans les chefs-d'œuvre de sa littérature, ce n'est pas

là tout l'enseignement qui vous est donné dans les classes. Il est d'autres matières de la plus haute importance que l'on vous fait étudier et que je viens vous redire d'étudier bien plus encore quand vous ne serez plus sur ces bancs. On vous a mis entre les mains la clef de certaines sciences. On vous a montré à vous en servir. Les éléments de ces connaissances vous ont été expliqués bien plus dans le but de vous apprendre comment vous deviez les acquérir que dans la prétention de vous en donner une notion suffisante. Aussi vous avez besoin de vous les développer à vous-mêmes par un travail continu ; ce dont vous serez convaincu si vous réfléchissez sur leur importance.

Voyez avec quel soin vous devez cultiver les études historiques, par exemple.

Reporter sa pensée vers les âges antiques et la ramener jusqu'aux temps actuels à la suite des générations qui ont passé sur la terre ; voir se dérouler à ses yeux le spectacle des événements qui, en scènes successives, forment le drame du monde ; vivre en idée avec les hommes célèbres de tous les temps, admirant leurs vertus ou détestant leurs crimes ; assister à la formation des empires, en suivre les développements, entendre, pour ainsi dire, les secousses qui ont fini par les faire tomber en ruines ; voilà ce que fait celui qui livre son esprit à l'étude de cette science qui raconte les événements passés, c'est-à-dire à l'étude de l'histoire.

Source de connaissances aussi agréables qu'utiles, base nécessaire de toutes les sciences sociales, leçon de préceptes ou d'enseignements salutaires, matière féconde ouverte aux observations du philosophe, aux travaux du littérateur, aliment de la science et de l'art, l'histoire est l'un des plus importants objets offerts à

l'étude de l'homme. Quiconque ne connaît pas le passé doit comprendre peu le présent et ne rien voir dans l'avenir. L'histoire répand partout une vive lumière qui éclaire tous les domaines de la science, et se reflète sur les divers objets des connaissances humaines.

Toute théorie sociale n'a-t-elle pas nécessairement son *criterium* dans l'histoire ? La politique, la jurisprudence, la législation, ne peuvent avoir un guide plus sûr que l'expérience des siècles passés. Il y a trois mille ans, le plus sage des hommes disait : Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Qui est-ce qui a été ? ce qui sera. *Nihil sub sole novum. Quid est quod fuit ? ipsum quod futurum est.* Oui, à cette période avancée de la vie de l'humanité, on peut dire que des faits semblables à ceux qui se produiront dans l'avenir ont eu lieu dans le passé. Dans cette longue existence, le genre humain a éprouvé toutes les doctrines, mis en pratique toutes les théories : il a essayé toutes les formes de gouvernement, et s'il est susceptible d'une amélioration morale, ce ne peut guère être par des éléments nouveaux. Mais l'expérience des doctrines diverses qu'il a subies doit lui faire connaître quelles sont celles qui donnent la force et la santé sociales, et celles qui renferment un germe de destruction ; de sorte que l'espérance d'une vie plus heureuse se trouve pour lui précisément dans les leçons que lui donnent les jours d'un autre âge.

L'histoire n'est donc pas seulement la connaissance du passé, elle est encore, jusqu'à un certain point, celle de l'avenir. Et quiconque aujourd'hui, philosophe, publiciste, législateur, a un enseignement, une théorie quelconque à présenter à la société, doit remonter par

l'histoire le cours des siècles passés, et voir si leurs flots ont coulé troublés ou limpides sous l'influence de doctrines semblables.

Puisque l'histoire a une telle importance, étudiez-la donc sans cesse, du moins dans ses faits généraux. Repassez les annales des grandes nations de l'antiquité ; je crains qu'on ne les oublie trop aujourd'hui. On a retenu de l'éducation classique quelque trait saillant, quelque nom célèbre, et là se borne pour un certain nombre d'hommes placés même dans les rangs élevés de la société toute la connaissance des temps anciens. Evidemment ce n'est pas là de l'instruction.

Et l'histoire du moyen-âge, si féconde en traits émouvants, en actes d'héroïsme, en révolutions si expressives de l'action providentielle, elle est, hélas ! presque entièrement ignorée, ou, ce qui est même plus regrettable, très-mal connue, parce qu'on l'étudie à des sources mensongères.

Mais ce que l'on ignore plus généralement encore, et je le dis avec l'accent d'un sentiment pénible, c'est l'histoire de l'Eglise. On la croit uniquement réservée aux membres du sacerdoce. C'est là une déplorable erreur. Tout enfant de l'Eglise doit savoir l'histoire de sa mère, s'intéresser à ce qu'a été son sort, connaître les faits miraculeux de son développement, ses victoires dans ses luttes incessantes, et pouvoir trouver dans ses triomphes et son action bienfaisante sur la société, la preuve de son institution divine, et par là même la certitude de la foi à ses enseignements. Les ennemis de l'Eglise sont sans cesse occupés de son histoire, conjurés qu'ils sont contre elle depuis trois siècles. Ils l'ont attaquée dans tous ses actes ; mais leur narration n'est qu'un mensonge, leur appréciation qu'une injustice.

Ne devons-nous pas être en état de leur répondre et de les convaincre de leur ignorance ou de leur mauvaise foi? L'histoire de l'Eglise bien étudiée nous permettra de répéter, sans craindre une contradiction fondée sur de véritables faits, qu'elle a accompli sa mission d'éclairer et de sanctifier les hommes, et que si en elle seule se trouve le salut pour le siècle futur, par elle seule s'est formée et se maintient la civilisation dans le monde présent.

D'ailleurs, l'histoire du catholicisme est essentiellement liée à tous les grands événements de la vie des peuples qui ont apparu depuis le Christ. L'Eglise a son rôle dans toutes les transformations sociales. Elle en jouit ou elle en souffre, on la voit intervenir en tout; et là où l'on refuse son action, elle fait sentir son absence par les catastrophes qu'amènent les principes dont on ne lui a pas permis de combattre les pernicieuses influences. Pour quiconque sait lire l'histoire aux lieux que fait paraître la providence, la destinée des états est loin d'être indépendante de leurs relations avec ce grand édifice social, construit par l'architecte éternel, cimenté du sang du Christ, et duquel il a été dit qu'il résisterait à toutes les attaques et que toute force ennemie se briserait contre sa base inébranlable.

Etudiez l'histoire, non-seulement dans les faits en eux-mêmes, mais aussi dans leurs causes et leurs conséquences. A parler vrai, les faits ne sont que les formes extérieures d'un ensemble d'idées. Tout fait n'est qu'un principe mis en pratique; aussi de son exécution même sort une expression qui indique la qualité bonne ou mauvaise de la cause qui l'a produite. Mais si chaque fait social a son enseignement à fournir, l'ensemble des faits qui constituent l'histoire de l'humanité



doit être la manifestation de la Providence, ramenant tout à sa gloire, soit par l'exécution de ses desseins, comme cela se voit dans les triomphes de l'Église, soit par la punition de la violation de ses lois morales, comme on le remarque dans la chute des empires.

Pour que l'histoire donne cette leçon, il faut qu'elle soit étudiée dans des auteurs véridiques et qui ont su regarder les événements de haut. Beaucoup d'historiens ne sont que des imposteurs; les récits qu'ils ont faits ne sont que des calomnies contre les plus saintes causes. Vous avez été mis en garde contre un certain nombre d'entre eux. En même temps, on vous a signalé les travaux qui ont été exécutés dans notre siècle pour refaire l'histoire si travestie par les âges précédents. Tenez compte des avis que vous avez reçus, et vous saurez distinguer les sources d'où coulera pour vous la vérité.

#### IV

Il est une partie du domaine intellectuel que vous aimez assez à cultiver, parce qu'elle offre naturellement des attraits, je veux dire la littérature. Oh! si c'était celle dont nous avons tâché de vous donner l'idéal, je vous dirais: livrez-vous assidûment à cette étude; en même temps qu'elle vous charmera, elle élèvera vos cœurs aux plus nobles sentiments.

Si l'homme a une intelligence qui a pour objet la vérité, il a une autre faculté, le sentiment ou l'affection, que le bien doit exciter et satisfaire. Or la beauté est le moyen par lequel ce qui est bon attire l'amour. Dans l'essentielle réalité des choses, il n'y a de beau que ce qui est bon et vrai. La beauté n'est que la

splendeur de la vérité selon le mot célèbre *Pulchrum splendor recti*. C'est, pour ainsi dire, la forme sous laquelle la substance du bien existe. Mais dans l'état actuel de l'humanité, dans le demi-jour qui nous éclaire, de fortes ombres sont souvent répandues sur le bien, et nous le font voir sous des apparences qui blessent cet instinct du beau inné au cœur de l'homme ; tandis que de fausses lueurs font briller le mal d'un éclat trompeur qui fascine le regard.

Or il devait exister un moyen de présenter le bien dans sa beauté réelle, d'incliner le cœur par un doux attrait vers tout ce qui est grand et noble.

C'est la fonction que doit exercer la littérature. Ce brillant produit de l'esprit humain, et particulièrement la poésie, qui en est la partie principale, doit être l'expression du vrai présenté sous les plus belles couleurs ; son but, c'est d'attirer les hommes à l'amour, à la pratique du bien par tous les enchantements que sait produire le génie élevé au plus haut degré d'inspiration.

La littérature remplit cette destination sublime, tantôt en faisant briller les charmes de la vertu dans de ravissantes descriptions, de magnifiques tableaux ; tantôt en nous exposant par des récits pleins d'un vif intérêt des faits dans lesquels le bien paraît produisant les résultats les plus salutaires, ou en nous présentant des modèles de grandeur et d'héroïsme qui excitent l'admiration, et par une suite naturelle, l'imitation. Souvent elle entraîne violemment l'âme vers la beauté morale, par la force des sentiments qu'elle exalte au moyen de son langage enchanté.

La littérature s'acquitte de deux fonctions correspondantes aux deux vies de l'âme humaine, la vie

active et la vie idéale. Quand elle porte actuellement l'homme à une action de vertu, à la pratique présente d'un bien quelconque dans l'ordre religieux, moral ou social, alors c'est de l'éloquence. C'est un magnifique don que le Créateur fait à l'homme pour lui offrir une image de la force de sa propre parole. Elle semble exprimer un caractère divin par les effets merveilleux qu'elle produit. Elle est un souffle qui inspire à des multitudes inertes la vie et le mouvement. Elle parle, et tout cède à sa puissance ; la confusion du chaos cesse ; les flots tumultueux prennent une direction régulière. L'éloquence produit une sorte de création ou de régénération en faisant passer des idées, des sentiments qui donnent à ceux qui écoutent une vie qu'ils n'avaient pas auparavant. Aussi, les anciens appelaient-ils *mens divinius* le génie de l'homme éloquent.

La littérature s'appelle particulièrement poésie lorsqu'elle ne prend pas cette direction pratique, qu'elle reste comme une grande mer de sentiments, d'idées, d'émotions qui n'ont aucun courant déterminé vers tel ou tel point particulier de la vie active. Elle n'est pas pour cela stérile pour le bien. Elle forme dans la partie supérieure de l'homme, un réservoir de sentiments qui fournit ses eaux dans l'occasion.

Sous le double rapport que je viens d'exposer, qui ne voit l'extrême utilité de la littérature lorsqu'elle est digne de son noble but ? En effet qu'un écrivain, un poète saisisse son génie de quelques-unes de ces vérités, si fécondes en résultats utiles pour la société, ou contemplations sublimes pour l'intelligence, ou sentiments généreux pour le cœur, qu'il harmonise sa lyre au ton qui convient et vous verrez alors les hommes, ravis aux accents que la corde mélodieuse aura rendus,

s'éprendre d'amour et d'admiration pour l'objet que le poète aura su présenter si beau, si enchanteur. L'esprit est-il si difficile à dompter lorsque le cœur est soumis ? Ah ! montrez toujours la vérité sous la forme de la beauté, et vous la verrez, appelée d'abord par les cœurs, dominer ensuite les intelligences.

S'il en est ainsi, la Poésie, et sous ce nom je n'entends pas seulement la parole soumise au rythme et à la cadence, mais tout langage inspiré qui joint à la profondeur des pensées, l'éclat des images et la force du sentiment, s'il en est ainsi, dis-je, la Poésie ne saurait être, comme on l'a trop souvent répété, un art de pur agrément. Si elle n'est qu'un amusement frivole permis à nos heures de loisir, que le caprice mélodieux d'une pensée légère et superficielle, alors que tous ceux qui n'aiment que l'utile et le vrai lui disent : anathème, ou si moins sévères, ils ne la veulent pas entièrement proscrire, qu'ils n'accordent qu'un sourire passager à ses frivoles attraits.

Mais non, c'est tout l'acquiescement de l'esprit et du cœur que réclame la Poésie, qui est, suivant un illustre philosophe de notre siècle, M. de Bonald, la plus noble expression des plus nobles pensées de l'être intelligent. Elle a été donnée à l'homme pour célébrer dans le langage le plus sublime, Dieu et ses œuvres, la religion et ses vertus, la nature et ses merveilles, l'homme et ses sentiments. La lyre du poète, c'est une corde détachée d'une harpe séraphique, pour donner aux oreilles humaines comme un léger frémissement des concerts qui résonnent aux dômes suprêmes.

La littérature est l'expression de la société ; rien de plus juste que ce mot d'un noble génie. Mais ne peut-on

pas dire aussi que la société en s'imprégnant de l'esprit des écrits qui sont lus partout avec avidité, met bientôt en pratique les principes et les sentiments qu'elle puise de toutes parts, et qu'elle se modèle sur les types que l'art lui a présentés ! en sorte qu'elle devient, pour ainsi dire, la réalisation de la littérature.

Et si l'on peut juger du caractère général d'une société par l'admiration qu'elle porte aux écrivains dominants, n'est-il pas permis d'apprécier la tendance intellectuelle et morale d'un individu par ses livres de prédilection, par l'auteur dont il s'est fait un ami à qui il va demander tous les jours les sentiments que recherche son âme ? Qu'il vous importe donc de savoir choisir en fait d'œuvres littéraires, pour ne pas trouver dans vos lectures une pâture frivole pour votre intelligence et pernicieuse pour votre cœur.

Où chercher cette littérature qui en excitant l'admiration du beau porte à la pratique du bien ?

Lisez, dans l'admirable version latine dont l'Eglise se sert, les livres inspirés de l'esprit de Dieu. Ils ont été écrits sans doute pour nous éclairer et nous guider dans la voie que nous avons à suivre pour aller au ciel ; sous ce rapport, la foi, le respect, la piété sont les dispositions avec lesquelles nous devons les lire. Mais Dieu a voulu que certaines parties de ces livres fussent les plus beaux modèles de cette littérature dont le but est d'attirer l'homme à l'honnête par l'agréable.

En nul auteur vous ne trouverez un charme de narration qui approche de celui de la Genèse ou du livre de Tobie. Les chants de Moïse, de Job, de David, d'Isaïe, de Jérémie, offrent le type du plus sublime langage, l'expression des plus profonds sentiments de l'homme,

et souvent la plus pittoresque description des œuvres du Créateur. Sans parler de tant d'autres écrivains chrétiens qui s'y sont formés à l'éloquence et à la poésie, Bossuet leur a dû les magnificences de sa parole, et ils ont inspiré le chef-d'œuvre le plus parfait de la poésie, l'Athalie de Racine.

Vous avez pu juger vous-mêmes quelle valeur littéraire se trouve dans les œuvres des Pères de l'Eglise. Le moyen âge a ses légendes pleines de poésie, de grâces et d'imagination, et il est des chants de la plus douce harmonie qu'ont laissés aux hommes ces héros du christianisme, qui brillent, il est vrai, aux yeux du Ciel et de la terre de la gloire plus grande de la sainteté. Je ne veux pas multiplier les noms. Mais je dirai sans la moindre appréhension de compromettre mon goût et d'exposer le vôtre, Saint Bernard vous offre pour les formes de l'éloquence, la beauté des descriptions, l'élégance soutenue du style un modèle accompli; et Adam de Saint-Victor peut solliciter votre admiration, au premier rang des maîtres de la lyre, et nul d'entre eux peut-être ne l'égale pour le charme du rythme.

Le siècle de Louis XIV vous présente des chefs-d'œuvre en tout genre que vous devez sans cesse relire pour former votre goût. Il est à regretter toutefois que cette littérature ne soit pas inspirée davantage du christianisme : et il n'est pas besoin de dire que je fais des réserves à l'égard de Molière dont l'immoralité, en certaines productions, n'a point été dépassée par celle des dramaturges de nos jours. Ce ne sont pas seulement les poètes de ce siècle qui font sa gloire littéraire. Vous savez quels grands écrivains ont été Bossuet, Fénelon, Massillon et plusieurs autres encore. Malheureusement on ne les lit pas assez : le caractère

religieux de leurs œuvres les fait trop réserver au clergé seul. Quiconque pourtant est avide de la jouissance que donnent les productions du génie, les charmes du style, aura en eux de quoi satisfaire son goût : et en cherchant la beauté de la forme vous trouverez le fond le plus fécond en sublimes enseignements religieux et moraux ; ce qui après tout ne saurait être pour vous un malheur.

Lisez les grands maîtres, relisez-les, et je dirais presque ne lisez qu'eux. Je ne veux pas au reste ne comprendre sous cette qualification que les écrivains du siècle de Louis XIV. Je suis bien tenté de dire à propos des auteurs du 18ème siècle en général ce que De Maistre a dit du plus célèbre et du plus impie d'entre eux : si quelqu'un se sent attiré par les œuvres de Voltaire, Dieu ne l'aime pas. Mais certes je suis éloigné de vous détourner de la lecture des ouvrages de quelques-uns des grands écrivains de notre époque, de ceux surtout dont la religion a si éloquemment inspiré le génie, et qui ont laissé des œuvres qui leur assurent une place distinguée parmi les grands noms littéraires.

Mais je ne saurais trop répéter : Ne cherchez pas la pâture de votre intelligence dans cette multitude de romans et de drames que la presse du 19ème siècle enfante chaque jour avec une si déplorable fécondité. Pour l'honneur de votre goût et de vos sentiments, professez le dédain le plus marqué pour cette littérature sans principes et sans règle, qui n'a d'autre guide que le caprice de l'écrivain, présente dans ses productions le mélange le plus bizarre du grandiose ou plutôt de l'emphatique avec le trivial, et ne cherche qu'à exciter des émotions sans se mettre en peine de la

cause qui les produit, et de l'effet qui en résulte. Si, dans ces œuvres on rencontre quelquefois un style pittoresque, des récits qui excitent l'intérêt, des peintures de mœurs plus ou moins fidèles, là, on ne trouve pas l'idéal qui satisfait et agrandit l'âme, et le type du beau qui seul a droit de commander l'admiration. Trop souvent l'écrivain sans conscience va remuer au fond de l'homme la lie de corruption que recèle toujours la nature dégradée, et la limpidité du cœur disparaît dans le trouble qu'il produit. On quitte ces pages avec des émotions ; mais jamais avec cette pure exaltation que cause une œuvre empreinte d'une vraie beauté littéraire. L'esprit ne gagne rien à cette littérature ; le cœur y perd beaucoup. La société s'avilit sous l'influence de ces livres pervers. La vogue qu'a pu avoir un ouvrage comme celui qui a pour titre : *Les Misérables* indique dans une certaine partie de la société présente, sous le rapport intellectuel et sous le rapport moral, une bien déplorable misère.

Eloignez-vous de ces tristes productions. Elles sont un poison qui atteindrait bien pernicieusement vos plus nobles facultés. Conservez le goût de la grande et saine littérature ; relisez-en les admirables chefs-d'œuvre. Aimez à vous entretenir avec ces hommes supérieurs qui ont reçu du Ciel le don d'instruire et de charmer par leurs écrits. Vous vous trouverez alors dans une atmosphère qui agrandit les idées, épure les sentiments, ennoblit le caractère. Combien d'âmes auraient subi le joug des vices ignominieux, si l'amour des lettres les dérobaient à une dangereuse oisiveté ou à des compagnies grossières ne leur eût donné une forte inclination vers tout ce qui est beau et tout ce qui est grand. Retenez ces paroles célèbres que vous



a fait entendre le défenseur du poète Archias: *Ad percipiendam colendamque virtutem litteris adjuvamus..... hæc studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfugium et solatium præbent.*

(A continuer.)

## CHRONIQUE.

10 février, 1866.

J'ai promis, si je me le rappelle bien, de parler de la situation du Canada et des autres colonies anglaises qui l'avoisinent. Je ne demande pas mieux que de tenir ma parole, mais comment le faire, sans aborder un sujet aussi épineux que la question politique qui préoccupe en ce moment toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord? On peut fort bien envisager la question à différents points de vue; mais quoique l'on fasse, on ne peut nier l'importance du problème qui s'agite depuis les petites îles du golfe Saint-Laurent jusqu'à l'extrémité du lac Supérieur. Aussi, fidèle à sa mission, la chronique du *Foyer* se bornera-t-elle à faire un court historique de cette grande question, laissant à chacun le soin de choisir sa place dans les rangs de l'un ou l'autre des partis politiques qui divisent le pays.

La question qui consiste à savoir s'il vaut mieux pour ces provinces qu'elles soient unies sous un même gouvernement ou qu'elles restent séparées en autant de colonies distinctes n'est point nouvelle. On en retrouve des traces assez fréquentes tout le long de nos luttes politiques, et c'est peut-être pour la vingtième fois qu'elle revient sur le tapis. De tout temps il y a eu des gens qui ont demandé cette union, et de tout temps il s'en est trouvé d'autres qui ont refusé de l'accepter. La lutte entre le principe fédératif et le principe opposé est aussi ancienne que la domination anglaise sur les bords du Saint-Laurent. Du temps des Français, le pouvoir se concentrant dans la main du monarque ou de son représentant immédiat, il ne pouvait être question d'une union fédérale pour assurer l'accord absolu entre les gouvernements des diverses possessions coloniales. La centralisation administrative suppléait à tout cela.

Sous la domination de la Grande-Bretagne, les Canadas et les provinces voisines furent tour à tour morcelés de toutes les manières imaginables. Après la division en districts militaires qui suivit immédiatement la conquête, nous eûmes l'union sous l'acte de 1774 et la désunion sous l'acte de 1791. Ce dernier acte, qui divisait le Canada en deux provinces pour les fins de l'administration et de la législation, fut souvent regardé depuis comme un acte tout à fait impolitique et reprobable, bien qu'il soit l'œuvre d'un homme aussi distingué que le second Pitt. D'ailleurs il est vrai de dire que le régime qui nous était imposé par cet acte ne donna pleinement satisfaction à personne, pas même à ceux qui avaient le plus insisté pour l'obtenir. Le mal que la métropole avait voulu guérir subsistait toujours, les colons étaient mécontents et murmuraient parfois assez haut pour causer de l'inquiétude à leurs puissants maîtres.

Parmi les moyens proposés pour mettre fin à ces petites querelles intestines vient, en premier lieu, l'union de toutes les provinces. En 1800, un des principaux hommes d'état de la Nouvelle-Ecosse, M. Uniacke, soumit au gouvernement métropolitain un projet d'union de toutes les provinces. Ce projet n'eut aucune suite, non plus que celui suggéré en 1815, par un des coryphés de l'oligarchie qui gouvernait alors le Bas-Canada, l'honorable Jonathan Sewell. L'union, telle qu'envisagée et conseillée par M. Sewell, n'était point ce qu'on peut appeler un projet politique, ce n'était rien de moins qu'un complot pour anéantir une race au moyen de pouvoirs extraordinaires conférés à l'autre. Aussi la métropole ne commit pas la coupable hardiesse d'entreprendre de nous le faire adopter de vive force. Elle fut contrainte de reculer à cette époque, comme elle devait reculer en 1822 devant un autre projet d'union également enfanté dans la haine pour arriver à la vengeance. Plusieurs gouverneurs conseillèrent aussi l'adoption d'une telle mesure; mais ils mirent dans leurs conseils tant de passion ou d'ineptie que le gouvernement anglais n'osa en tenir compte. Il n'y a que lord Durham, envoyé ici pour chercher un remède aux maux qui avaient amené les jours néfastes de 1837,

il n'y a que lord Durham, dis-je, qui se soit donné la peine d'étudier la chose sérieusement et qui l'ait traitée en homme d'état. Il faut le reconnaître avec justice et impartialité, lord Durham avait eu le courage, en venant ici, de se débarrasser de ces regrettables préjugés nationaux qui avaient aveuglé la plupart de ses prédécesseurs. Tous ceux qui s'occupent tant soit peu de politique savent ce que, dans son rapport, il a écrit de l'union de toutes les provinces britanniques. Ce qui n'est pas aussi généralement connu, peut-être, c'est le soin qu'il apporta à cette question et l'étude particulière et attentive qu'il en fit avant de se prononcer sur les avantages ou les inconvénients qu'elle pourrait offrir aux diverses provinces. Non content de recourir aux documents publics et de prendre l'avis de ceux qui l'entouraient pendant son séjour en Canada, lord Durham fit venir auprès de lui, à Québec, les lieutenants-gouverneurs des provinces maritimes, sir John Harvey, sir Colin Campbell, sir Charles Fitzroy, ainsi que les chefs politiques du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard, et les consulta tour à tour sur le projet qu'il avait en tête de conseiller à la métropole d'annexer leurs provinces au Canada. Comme nos journaux n'ont point parlé de cette phase assez importante, il me semble, de la question qui préoccupe tant l'opinion publique, il ne sera pas sans intérêt de connaître les noms des délégués qui vinrent alors des colonies du golfe, d'autant plus que plusieurs de ces délégués sont encore sur la scène politique à l'heure qu'il est, et que quelques-uns même ont pris part à la convention de Québec. La Nouvelle-Ecosse était représentée par MM. Johnston, Uniacke, Young et Almon ; le Nouveau-Brunswick par MM. Simmons, Peters, Botsford et Hugh Johnston ; enfin l'île du Prince-Edouard par MM. L. H. Haviland, George Dalrymple et J. Pope. MM. Pope et Haviland sont aujourd'hui à la tête du gouvernement de l'île du Prince-Edouard, et tous deux ont aidé à élaborer le plan de confédération adopté par le parlement canadien. Ce qui se passa dans les conciliabules tenus par le vice-roi Durham, les journaux du temps ne nous le font point connaître.

Néanmoins la rumeur disait alors que les délégués du Nouveau-Brunswick s'étaient prononcés avec une telle énergie contre les idées de Durham qu'ils le convainquirent qu'il serait inutile d'insister, qu'il ne pourrait jamais réussir. Dans tous les cas, ce n'est qu'après cette entrevue qu'il avait lui-même provoqué au retour de son excursion dans le Haut-Canada, en août 1838, qu'il abandonna son projet de confédération de toutes les provinces pour se dévouer tout entier à l'union législative du Haut et du Bas-Canada.

Un moment, cependant, on avait cru dans le public à une entente entre les délégués et l'envoyé de sa Majesté. Le seul journaliste canadien-français de quelque distinction que l'échauffourée de l'automne précédent avait laissé sur la brèche, M. Etienne Parent, en prenait occasion pour émettre, dans son courageux journal, les opinions suivantes qui, dans les circonstances, ne me semblent pas tout à fait dénuées d'actualité : " On dit avec assurance, écrivait-il le 24 septembre, que les messieurs composant les députations de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard ont donné leur acquiescement à un plan de confédération comprenant toutes les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale. Nous avons déjà dit qu'en principe nous n'aurions aucune objection à un pareil plan qui nous paraîtrait offrir de grands avantages aux colonies, d'abord pour le règlement de leurs intérêts communs entre elles, et en second lieu pour le règlement de leurs difficultés avec leur administration locale ou avec les autorités impériales sur les sujets qui intéresseraient toutes les colonies. Il y aurait alors concert et unité d'action entre toutes, et cela ne manquerait pas de donner plus de force et de poids à leurs représentations qu'elles n'en ont aujourd'hui qu'elles agissent séparément, isolément et en différents temps. Voilà pour le présent. Quant à l'avenir, une pareille mesure jetterait sur les bords du Saint-Laurent les germes d'une puissance capable, sous peu de temps, de se maintenir et de se protéger au besoin contre toute agression du dehors, faculté que ces colonies ne peuvent se flatter d'avoir séparément d'ici à une bien longue suite d'années..... Nous no

voyons dans l'arrangement aucun danger pour les intérêts et droits particuliers à la défense desquels nous nous sommes plus spécialement dévoué, car ces intérêts et ces droits resteraient sous la compétence de la législature locale qui serait tout à fait indépendante de la législature fédérale, et de plus tout comme à présent, sous la sauvegarde de l'honneur et de la foi jurée de la métropole....." On le voit, les raisons que l'on fait valoir aujourd'hui en faveur de l'union fédérale sont loin d'être neuves; elles étaient signalées et développées il y a plus d'un quart de siècle par un de nos plus remarquables publicistes.

Dix ans après, passant en revue les moyens suggérés pour tirer le pays de l'état de malaise où il se trouvait, le manifeste annexioniste disait à propos de la confédération des provinces britanniques: " Les avantages que l'on proclame devoir être le résultat de cette combinaison sont d'abord la liberté de commerce entre les différentes provinces, et ensuite une diminution dans les dépenses du gouvernement. Or il est très-problématique qu'on puisse atteindre le premier objet, les bienfaits qu'on espère par anticipation du second pourraient nous être assurés par les lois sous l'empire du système actuel." On remarquera sans doute que les raisons réfutées ici ne sont point du tout celles mentionnées par l'éminent écrivain que je viens de citer. Lorsque fut inaugurée l'ère des chemins de fer, vers 1852, 53 ou 54, le thème de l'union des provinces revint assez fréquemment dans les discussions de la presse; mais en 1857 et 1858 un véritable mouvement s'opéra, et la question fut agitée de côté et d'autre avec autant d'ardeur que de talent. Cette fois elle fut portée encore plus haut que le domaine de la presse. Trois de nos ministres, MM. Cartier, Galt et Rose se rendirent auprès du cabinet de Saint-James et déposèrent aux pieds du trône une dépêche dans laquelle ils indiquaient la confédération comme la destinée manifeste des provinces britanniques sur le continent américain. Des hommes, qui ont quelque raison de se dire initiés à presque tous les secrets politiques, affirment qu'un plan d'union fédérale fut même rédigé à cette époque et soumis aux autorités métropolitaines, mais que,

pour des raisons majeures, on a cru devoir soigneusement cacher. On ajoute que la ressemblance de ce plan avec celui adopté par la convention de Québec est des plus frappantes. Ces diverses assertions seraient vraiment curieuses à vérifier, et espérons qu'un jour viendra où il y aura moyen de le faire sans préjudice pour personne.

Quoiqu'il en soit, le secret, si secret il y eut jamais, fut bien gardé, et la dépêche elle-même resta lettre morte jusqu'à l'époque où M. George Brown la tira de la poussière de l'oubli pour baser dessus ses fameuses résolutions demandant la nomination d'un comité chargé de s'enquérir du meilleur moyen de mettre un terme à nos difficultés constitutionnelles. Ce comité se prononça pour la confédération de toutes les provinces. Quelques jours après, se forma cette coalition qui fut jugée différemment par les divers partis politiques. Le but de la coalition, son but ostensible du moins, était de faire triompher la détermination du comité constitutionnel, d'obtenir la confédération. Tout le monde sait ce qui est advenu depuis. Notre gouvernement se mit en rapport avec ceux des provinces maritimes, et après la convention préliminaire de Charlottetown, nous eûmes la convention de Québec qui rédigea la constitution du gouvernement fédéral.

Ces événements se passaient dans l'automne de 1864, en septembre et en octobre. C'est alors que la question de l'Union fédérale fut chaudement discutée dans la presse et dans les assemblées publiques. La richesse relative de chacune des cinq colonies fut soumise à un examen rigoureux, et l'on tâcha d'établir le degré d'influence qu'il fallait leur donner pour mettre dans toutes les parties de l'union l'équilibre juste et nécessaire. On calcula la grandeur et la puissance dont pourrait disposer cette nouvelle nationalité—c'est ainsi que lord Monck la qualifia en ouvrant la première session de 1865—formée d'éléments aussi divers et aussi nombreux. D'après les calculs faits à cette époque on apprend que les cinq colonies, Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Édouard et Canada forment un

territoire d'une étendue de 419,345 milles carrés dont 54,100.000 acres ont été vendus ou donnés, de sorte qu'il resterait encore entre les mains de la couronne 214,200,000 acres. Aujourd'hui on évalue à quatre millions environ la population disséminée sur cet immense territoire. Dans un ordre de chiffres on trouve que les recettes de ces diverses colonies s'élevaient en 1863 à \$12,523,000 et leurs dépenses à \$13,350,832, ce qui, comme on voit, constituerait un budget fort respectable. La valeur totale des importations pour la même année fut de \$70,601,460 sur lesquelles importations des droits de douane furent prélevés au montant de \$7,427,528. Les exportations n'atteignirent que le chiffre de \$66,847,036.

Naturellement, dans tous ces chiffres, le Canada y est pour sa bonne part. Suivant les uns, le Canada serait la puissance autour de laquelle les autres colonies devraient se grouper en apportant les avantages de leur position géographique plutôt que de leur richesse territoriale qui est à peu près nulle. Néanmoins, pendant que la législature canadienne adoptait le projet de la convention de Québec, le peuple du Nouveau-Brunswick repoussait ceux de ses hommes d'état qui avaient apposé leurs noms à ce projet et retardait ainsi indéfiniment l'adoption de cette mesure.

Cette question si importante qui continue à occuper l'attention des hommes d'état doit nous faire regretter davantage la perte de ces hommes illustres qui par leur longue expérience et les services rendus à la cause nationale semblaient être les plus dignes comme les plus capables de nous diriger dans ces voies inconnues où nous allons peut-être entrer. Les noms d'un Lafontaine, d'un Morin ou d'un Taché, mêlés aux destinées qu'on nous prépare, auraient été autant de gages de sécurité pour la population canadienne-française. Ces trois hommes ont tant fait dans les diverses positions élevées qu'ils ont occupées pour sauver notre nationalité du naufrage ! A l'époque la plus difficile de notre histoire parlementaire, ils ont été les infatigables défenseurs de nos droits ; et tout en les défendant, ils ont toujours eu soin de proclamer nos devoirs.



Tour à tour ils ont été à la tête du gouvernement du Bas-Canada, et chose digne de remarque avec les institutions que nous avons, le peuple de cette partie de la province n'a jamais cessé d'avoir confiance en eux. Bien loin de là, ils ont plutôt popularisé leur cause dans toutes les parties du Bas-Canada. Si Sir Louis La Fontaine vivait encore, il n'y a pas de doute qu'advenant la confédération, on penserait à lui pour la plus haute position judiciaire, celle de président de la cour suprême, dignité qui n'aurait point manqué de faire rejaillir une certaine gloire sur ses compatriotes. Le rôle éminent qu'il a joué autrefois dans notre politique, rôle qui le plaçait en quelque sorte au-dessus de tous les partis, les vastes connaissances qui en avaient fait notre premier juriconsulte, son titre même de Baronet, tout semblait le désigner pour ces hautes fonctions, et personne assurément parmi les autres nationalités, encore moins parmi la nôtre, n'aurait trouvé à redire à un pareil choix. Quant à Sir Etienne Taché, avant qu'il ne soit descendu dans la tombe, il n'y avait qu'une voix pour dire: "S'il n'est point le premier lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, c'est qu'on le retiendra pour le poste, encore plus digne d'être envié peut-être, de premier ministre de toutes les provinces britanniques." M. Morin, avec son amour de la retraite et du silence, serait probablement resté dans une position plus modeste, plus conforme à ses goûts. Mais le public ignore quel bien de tels hommes savent encore faire, quels services ils rendent dans la retraite à la cause de la patrie. Par les sages avis que, dans l'intimité, il a prodigués à tous ceux qui l'ont consulté, M. Morin a démontré combien est utile et respectée l'expérience des hommes qui ont blanchi au service d'une noble cause. Plus d'un homme politique aujourd'hui sur la scène a été chercher auprès de lui l'inspiration qui a décidé de sa conduite sur les questions les plus importantes. On ne saurait trop le répéter, ce sont trois piliers de notre nationalité qui se sont écroulés juste au moment où l'on avait le plus pressant besoin de leur appui.

Entrés dans la carrière à peu près vers la même époque, ils ont traversé ensemble, en se tenant par la main comme de coura-

geux amis, la période agitée qui précéda l'union des Canadas. Ils ont marché côte à côte au renversement de l'oligarchie. Ils ont été pendant quelques années en butte aux traits de la haine et de la passion, ils ont souffert ensemble la persécution pour la vérité et la liberté politiques, et en définitive ensemble ils triomphèrent, c'est-à-dire qu'ils obtinrent les principales choses pour lesquelles ils avaient combattu et souffert, ils obtinrent surtout la participation de notre race au gouvernement de la province. Dans les premières années qui suivirent l'Union, MM. Lafontaine, Morin et Taché furent sans contredit les trois grandes figures de notre histoire parlementaire. Bientôt ils présidèrent ensemble aux destinées du pays, et grâce à la confiance qu'ils avaient su inspirer, ils réussirent, durant les mauvais jours de 1849, à sauver le Canada de la secousse violente qui le menaçait. Sans la prudence et la sagesse de ces hommes qui, en face des plus regrettables excès, refusèrent de voiler la statue de la liberté, nous aurions peut-être dans notre histoire une insurrection de plus à déplorer.

Si de nouvelles tourmentes doivent nous assaillir, espérons que nous ne manquerons point d'hommes pour veiller à ce que nous en sortions sains et saufs; mais néanmoins je suis convaincu qu'il y a beaucoup de gens qui, comme moi, regretteront de ne point voir là ceux qui ont fait leurs preuves dans les circonstances les plus critiques de notre histoire. Ces pensées inquiètes me semblent d'autant plus naturelles que la date à laquelle j'écris est le cent-troisième anniversaire du traité de Paris par lequel Louis XV, de triste mémoire, scella le sort du Canada en le livrant à l'Angleterre, et le vingt-cinquième anniversaire de l'union des deux Canadas que l'on menace aujourd'hui de transformer en fédération des deux Canadas, si les provinces maritimes refusent notre alliance.

Au dire des alarmistes, et des nouvellistes qui sont tous plus ou moins alarmistes, le danger qui nous menace de plus près, à l'heure qu'il est, se nomme fénianisme. De tous côtés on ne parle que des féniens et des complots terribles qu'ils ourdissent contre

nous et contre notre métropole : tous les jours on nous répète qu'une invasion est certaine et que la conquête est imminente. Le but qui a présidé à l'origine de la société est de venger les souffrances de l'Irlande opprimée par la " perfide Albion, " mais ils veulent commencer par punir le Canada de son attachement à la couronne britannique. Jusqu'ici nous n'avons entendu que des menaces et des démonstrations tapageuses à peu près du genre de celles qu'on entend proférer journellement par cette classe qui traîne les rues de nos grandes villes après s'être lassée de hanter les tavernes. Tous ces défis, toutes ces menaces ne sont pas à craindre ; ceux qui ont le verbe aussi haut se contentent de vociférations et se gardent bien d'aller au-delà. Il y a quelque chose d'étrangement ridicule dans l'organisation de cette société. Secrète en Irlande et en Canada, si tant est qu'elle ait des adeptes en Canada, ce que je ne crois guère, elle est aux États-Unis aussi publique qu'une société peut l'être. La liberté qu'elle a trouvée de ce côté-ci de l'Atlantique pour exciter les masses et leur divulguer ses trames a été cause qu'en Irlande ses chefs ont été empoignés par la police anglaise et jetés dans des cachots. Une autre chose non moins ridicule, c'est la scission qui s'est faite entre les féniens d'Amérique. La zizanie s'est introduite dans leur camp ; les uns reconnaissent pour chef O'Mahoney, tandis que les autres ne veulent obéir qu'à Roberts, et les deux factions rivales sont à couteaux tirés, ou mieux à langues tirées, car les féniens, paraît-il, ne savent point manier d'autres armes. D'ailleurs, tout ce qu'il y a de plus noble et de plus distingué dans la nation irlandaise s'est tenu soigneusement en dehors de cette association, et même plusieurs des hommes les plus éminents et les plus célèbres par leur dévouement à la race celtique ont cru devoir s'élever contre les traîtres et les ambitieux qui égarent leurs compatriotes et les mènent à la perte. Pour ne parler que des noms qui nous sont les plus familiers, on peut citer en première ligne le primat d'Irlande, Mgr. Cullen, le chef de l'église des provinces maritimes, Mgr. Connolly, et le ministre d'Agriculture du Canada, M. McGee, qui ont signalé, avec une énergie particulière, les pé-

rils de cette agitation intempestive, et ont démontré qu'au lieu de donner la liberté à l'Irlande, elle aurait pour effet de retarder d'un demi-siècle et peut-être davantage le jour de son émancipation. Il paraît qu'en Irlande ils avaient comploté la destruction complète du clergé catholique. Aussi, dès que la chose a été révélée, le peuple, profondément religieux et dévoué à ses prêtres, les a laissés tomber dans le discrédit sous l'odieuse d'un tel complot, de même qu'aux Etats-Unis ils ne peuvent manquer d'être écrasés bientôt sous les sifflets que provoquent leurs ridicules menées.

Le gouvernement américain, sous les yeux de qui ces folies se trament, n'en fait pas plus de cas qu'elles n'en méritent. Il laisse les phalanges féniennes crier, tempêter, montrer le poing à l'Angleterre sans plus s'en soucier; c'est peut-être qu'il connaît ses gens. Du reste il a bien le temps de songer aux féniens lorsque la question de la réorganisation de l'Union vient de mettre le Congrès en antagonisme direct avec le Président. M. Johnson voudrait n'employer que des mesures conciliatrices afin d'adoucir les aspérités qui divisent le Nord et le Sud; mais la majorité républicaine ne veut pas entendre parler de conciliation; elle veut mettre le Sud sous le talon des esclaves affranchis, et il pourrait bien se faire qu'elle réussirait dans ce sinistre complot.

En outre de cette question qui intéresse la paix et l'harmonie intérieure, le gouvernement de Washington a sur les bras la question mexicaine à laquelle il ne cesse d'attacher une importance majeure. Il a tant fait, il a si souvent répété que ce trône de Maximilien portait ombrage aux institutions républicaines qu'il est parvenu à soulever en France ce qu'on est convenu d'appeler l'opinion libérale. Toutes les nuances de cette opinion demandent à grands cris le rappel des troupes françaises du Mexique, de même que toutes les nuances de la démocratie, y compris la démocratie disciplinée et césarienne, invoquaient l'évacuation de Rome. La question religieuse n'étant pour rien dans les affaires du Mexique, Maximilien trouve encore moins de défenseurs en France que Pie IX. On dirait que tous les partis se sont donné la main pour faire avorter cette entreprise que Napoléon III a

proclamé devoir être la plus glorieuse de son règne. On refuse de comprendre la nécessité de cette lutte perpétuelle de la race latine contre la race saxonne que Lamartine indiquait récemment comme devant être la destinée du Nouveau-Monde. Il est évident que la France est lasse de ces expéditions lointaines qui durent trop longtemps. Napoléon III s'est rebouté tant qu'il a pu contre le flot toujours montant de l'opinion publique. Mais enfin il est obligé, paraît-il, de céder, de retirer ses troupes. C'est du moins, si l'on en croit le télégraphe, ce qu'il aurait déclaré dans son discours d'ouverture aux chambres françaises, le 22 janvier. En face de l'opposition formidable qui se préparait au Corps Législatif et peut-être aussi un peu à raison de petits malentendus entre Maximilien et ses principaux fonctionnaires venus de France, Napoléon aurait conclu, ou serait à la veille de conclure, avec les Etats-Unis une espèce de convention de septembre par laquelle le gouvernement américain s'engagerait à n'exercer de pression sur le Mexique que par les moyens moraux. La France n'aurait donc, seule après la convention de Soledad, entrepris la régénération du Mexique que pour l'abandonner dans le moment le plus critique.

Un des signataires de cette convention de Soledad, le général Prim, fait parler de lui à d'autres titres à l'heure qu'il est. A la tête de quelques soldats dévoués, Prim a levé l'étendard de l'insurrection et menace de bouleverser l'Espagne, si on ne s'empresse de faire droit à ses exigences, c'est-à-dire si on ne lui donne quelque nouvelle dignité, si on ne s'incline devant l'éclat de sa gloire. Prim est excessivement ambitieux et sa vanité n'a point de borne. Lorsqu'il était à la tête de l'expédition du Mexique, il s'était fait entourer d'une pompe toute royale, et ce n'est plus un secret aujourd'hui qu'il jeta les yeux sur le trône qu'occupe présentement Maximilien et qu'il aspira d'y monter par la trahison. En soulevant une insurrection en Espagne, il veut, disent les uns, forcer la reine Isabelle d'abdiquer en faveur du prince des Asturies et de le nommer régent du jeune monarque; son intention, disent les autres, est de mettre la couronne d'Espagne sur la tête

du roi de Portugal et de rétablir ainsi l'unité de la péninsule ibérique sous la maison de Bragance. Enfin, il en est qui lui prêtent le projet de former une confédération des États-Unis d'Ibérie dont il serait nommé dictateur à vie. Toutefois, il est probable qu'il ne sera point à la peine de choisir entre ces divers projets, car, aux dernières nouvelles, l'insurrection était presque éteinte, et le chef des insurgés lui-même cherchait son salut dans les montagnes de Tolède.

E. GÉRIN.

## VARIETES.

---

**CALENDES GRECQUES.**—On donnait le nom de calendes, (*calendæ*) chez les Romains, au premier jour de chaque mois. Les Grecs n'avaient pas de dénomination particulière pour ces jours-là : ils ne connaissaient donc point les calendes. C'est pour cela que l'on dit : Renvoyer aux *calendes grecques*, pour dire : à une époque qui ne viendra jamais.

On n'a pas oublié l'excellent mais très-peu lettré M. M\*\*\*, l'ancien député du comté de Ch..... Pendant une session du Parlement, à Québec, un député ayant proposé de renvoyer à six mois la deuxième lecture d'un *bill* quelconque, M. M\*\*\* se lève avec solennité, et s'écrie avec son geste qui ne manquait pas de noblesse :

—Je vois, M. l'orateur, où l'on veut en venir. L'intention de M. X\*\*\* est de renvoyer ce bill aux *quarante grecs* ! ! ! !

C'est ce même M. M\*\*\* qui appelait Sir Allan MacNab : *Cyrille MacNab*.

---

Madame Camille Urso, l'excellente violoniste si aimée de nos dilettantes québécois, est actuellement en France. Elle a donné dernièrement un concert à Nantes, sa ville natale, où elle a été beaucoup applaudie. Le *Ménestrel*, journal publié à Paris, annonce qu'elle se fera bientôt entendre dans la capitale de la France.

---

Mademoiselle Hélène de Katow, violoncelliste, que l'on a entendue à Québec l'an dernier, a fait ses débuts à Paris, dans un concert donné à la salle Herz, le 18 janvier de cette année. Elle

fait partie du *Quatuor féminin*, composé de Mlle. Lebouys, premier violon, Mlle. J. Clauss, deuxième violon, Mlle. F. Clauss, alto, et de Mlle. de Katow, violoncelliste. Le *Quatuor* est accompagné par l'excellente pianiste Mlle. Mangin.

---

PARADOXE.—Mgr. Gassiat, protonotaire apostolique, etc., vient de publier un ouvrage fort intéressant intitulé : *Rome vengée ou la Vérité sur les Personnes et sur les Choses*, et dans lequel il est question de la musique religieuse et du plain-chant à Rome. Nous y avons remarqué la proposition suivante :

“ Un vicaire *musicien* vaut cent chanoines qui ont la voix fausse. ”

---

CHARITE.—Tous les ans, chaque élève du Petit Séminaire de Québec reçoit un beau gâteau, le jour des Rois. Cette année, presque tous les élèves de la *Petite Salle* ont fait don de leur gâteau aux enfants pauvres de la ville.

---

M. Théophile Hamel, l'auteur du *Repos du Pèlerin*, de *Saint-Laurent*, du *Typhus à Montréal* et de *Saint-Hugues*, travaille en ce moment à deux nouvelles compositions religieuses : une *Sainte Vierge* et une *Sainte Geneviève*. M. Hamel est un travailleur infatigable. A part les tableaux que nous venons de nommer et le nombre si considérable de ses portraits, il a aussi fait de très-belles copies de chefs-d'œuvre classiques, qu'il nous a été donné de voir plusieurs fois, et, en particulier, une copie de la *Descente de Croix* de Rubens, d'un mérite plus qu'ordinaire.

---

Il n'y a pas de cela un siècle, un juge qui louchait affreusement, présidait un tribunal de justice.

Un cultivateur, appelé comme témoin, entre dans la fameuse boîte que tout le monde connaît, et là, après avoir prêté le serment d'usage, il attend patiemment qu'on l'interroge.

—Quel est votre nom ? demande le juge.

Le témoin regarde le juge, mais ne répond mot.

—Votre nom, réitère le juge.



Silence absolu.

Le juge s'impatiente :

—Mais, témoin, ne voulez-vous pas répondre ?

Le témoin continue à regarder *Votre Honneur* fixément, et ne desserre pas les lèvres.

—Témoin, si vous ne répondez pas, je vais vous envoyer en prison !

Le témoin reste muet comme la tombe.

Exaspéré, le juge va mettre sa menace à exécution, et appelle un huissier.

L'avocat se lève alors, et veut faire entendre raison au témoin :

—Vous avez tort, dit-il à ce dernier, de ne pas répondre. Vous avez juré.....

—Comment, fait le cultivateur, est-ce à moi que vous parliez, monsieur le juge !

—Mais, sans doute, reprend ce dernier ; voilà dix minutes que je vous demande votre nom.

—Alors, excusez-moi, M. le juge, je croyais que vous parliez à l'homme de l'autre côté : vous avez l'air de regarder là-bas !....

On sait avec quel art merveilleux les Français travestissent les noms propres étrangers. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, qui pourrait reconnaître Washington dans *Vazinton* ?

Les Canadiens-Français ne sont pas moins habiles dans ce mode de travestissement. Ainsi, on sait déjà que *Somerset* est devenu *Saint-Morissette*, *Stanfold*, *Sainte-Folle*, *Boulton*, *Button*, *Metcalfe street*, *rue Métal*, etc., etc.

Voici du nouveau.

—Qui est-ce qui vous a soigné ? demandait un médecin à un malade.

—C'est monsieur Félix Patry. Ce monsieur Félix Patry était le docteur Fitzpatrick !

Avez-vous vu quelque autre médecin ?

—Oui ; j'ai vu le docteur Va renifler. Nous ne savons trop si le docteur Von Iffland se reconnaîtrait sous cet accoutrement.

# LE FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

publié dans l'intérêt exclusif de la littérature, par une association de littérateurs canadiens,—paraissant régulièrement le 15 de chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT : dix chelins par année, ou cinq chelins par semestre, rigoureusement payable d'avance. L'abonnement date du 1er janvier de chaque année.

AGENTS DU "FOYER CANADIEN."

Québec : MM. Garant et Trudelle ; T. E. Roy, Haute-Ville.

Sainte-Anne de la Pocatière : F. H. Proulx.

Trois-Rivières : H. R. Dufresnes.

Saint-Hyacinthe : A. Kéroack.

Montréal : MM. Fabre et Gravel ; J. B. Rolland et fils.

Ottawa : C. Casault.

On peut aussi s'abonner en s'adressant directement par lettre (**enregistrée et affranchie**) "Au Gérant du FOYER CANADIEN, Québec."

☞ Nous attirons l'attention du public sur le fait que toute personne qui envoie au Gérant neuf abonnements pour l'année, (c'est-à-dire \$18) a droit au dixième *gratis*.

On peut se procurer la collection complète du FOYER CANADIEN, avec les *primes* en s'adressant au GÉRANT. Prix de la collection entière, y compris l'abonnement pour 1866, \$5. En tout, neuf volumes, cette année terminée.

---

Toute lettre non affranchie est invariablement refusée.